



Genthod - révision du plan directeur communal

Résultats de la phase 1 (mobilisation et consultation) de la démarche de concertation

Un catalogue d'idées et trois récits de vie

Décembre 2020



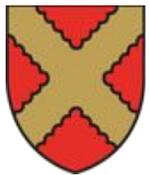
Commune de
GENTHOD

LABELVERT

ec
en commun



Merci aux participant-e-s du questionnaire et des ateliers d'avoir contribué à la démarche dans ces circonstances particulières.



Commune de
GENTHOD

LABELVERT

ec
en commun

Lisa Lévy
Jonathan Lupianez

Julien Ineichen
Rachel Mullon

Préambule

La commune de Genthod a entamé depuis la fin de l'année 2017 la révision de son **plan directeur communal (PDCom)** qui vise à **définir et harmoniser les principales politiques publiques en matière d'habitat, de déplacements et d'environnement.**

Le PDCom dessine les traits de la commune à vivre demain à travers un modèle de développement pour les 15 ans à venir, fondé sur les équilibres entre croissance économique, respect de l'environnement et équité sociale. Il doit être en concordance avec la planification cantonale ainsi que celle des communes voisines.

Un important travail de diagnostic a préalablement été effectué, pour notamment identifier les principaux enjeux. Il s'agit maintenant d'élaborer un avant-projet, lequel devra passer ensuite par plusieurs étapes de consultation et validation par les autorités communales et cantonales – l'objectif étant d'aboutir à une version finalisée en 2022.

Afin de répondre à l'exigence du Canton et au vu de l'importance de la révision pour la qualité de vie des Genthousiens, ceux-ci ont été associés au processus de travail à travers une démarche de concertation. La connaissance fine et approfondie que possède chaque habitant de Genthod est une ressource précieuse pour le travail des concepteurs. La mise en oeuvre a été confiée aux bureaux Label Vert et En commun.

À la fin du mois de septembre 2020, la première phase de la démarche a été lancée par un **questionnaire** délivré à chaque ménage Genthousien et disponible en ligne. Elle a également été complétée par **6 ateliers qui ont mobilisés trois classes d'âges** (enfants, jeunes, tout public) et des associations de la commune de Genthod. Cette première phase a permis d'**identifier les pratiques des Genthousiens sur le territoire de la commune, de recenser leurs propositions en matière de mobilités, environnement, équipements. Celles-ci ont été rassemblées dans un catalogue d'idées.**

La deuxième phase se poursuivra à travers un dialogue entre le groupe de suivi et les concepteurs afin d'échanger directement sur ces idées et leur prise en compte dans le cadre du PDCom. La troisième phase comprendra une séance de restitution publique et une présentation du projet après le retour des préavis du canton.

Après un rappel des objectifs de la phase 1, ce document présente le catalogue d'idées et des récits de vie inventés issus des apports et des propositions des habitant-e-s.

En bref

Ce catalogue d'idées recense l'ensemble des propositions pour l'avenir de Genthod faites par les Gentousiens engagés dans la première étape de la démarche de concertation de la révision du PDCOM. Ces propositions sont parfois contradictoires, ne sont pas toutes réalisables dans un futur proche pour des raisons financières, culturelles ou réglementaires, mais elles donnent à voir un portrait de Genthod par ses citoyens. Elles ont pour vocation d'alimenter le travail du groupe de suivi dans la deuxième étape de cette démarche.

Démarche de concertation pour la révision du PDCOM

Engagée dans la révision de son Plan Directeur, la commune de Genthod a décidé d'associer ses citoyens à ce processus réglementaire. L'objectif est d'intégrer leur connaissance du territoire et leurs attentes à la construction d'une vision partagée pour les 15 prochaines années. Confiée au bureau Label Vert et En commun, la démarche de concertation comprend trois étapes : mobilisation, dialogue et restitution. Le catalogue d'idées est le résultat de la première phase : mobilisation. À l'issue d'un questionnaire ayant reçu 201 réponses et de 6 ateliers ayant mobilisé 50 personnes, les données des deux démarches ont été croisées. Il en est ressorti un catalogue d'idées déclinées en fonction de quatre thématiques à partir desquelles ont été imaginés trois différents récits de vie à Genthod en 2035.

Idées pour un village accessible et calme

La commune de Genthod est très accessible, mais les infrastructures de transport qui la desservent sont également source de nombreuses nuisances. Des améliorations sont proposées afin de réduire le trafic et la gêne occasionnée par ces infrastructures ainsi qu'encourager les écomobilités.

Idées pour une centralité conviviale et vivante

L'aménagement récent du centre communal polarise les activités commerciales et culturelles et va de pair avec l'abandon des activités de la rue du village.

Une réflexion est aujourd'hui attendue sur la création ou le renforcement d'une centralité existante ainsi que sur des activités permettant entraide et rencontres.

Idées pour un village avec des espaces naturels et agricoles valorisés

La commune de Genthod bénéficie d'un cadre naturel et rural exceptionnel. Zones agricoles, forestières, grands domaines et accès au lac y contribuent indéniablement à la qualité de vie. Cependant, des demandes claires ont été exprimées pour poursuivre la valorisation des accès au lac, augmenter les équipements dans les parcs, préserver et mieux relier les espaces naturels et agricoles.

Idées pour un caractère villageois préservé et une population renouvelée

La commune de Genthod est très appréciée pour son caractère villageois préservé. L'enjeu réside aujourd'hui dans le choix d'une stratégie démographique et urbanistique dans un contexte où maintenir un cadre de vie de qualité est prioritaire. Les avis sont en effet mitigés, entre ceux qui ne souhaitent voir aucun changement et ceux qui veulent maintenir ou attirer des populations jeunes.

Trois récits pour un plongeon dans le Genthod de 2035

Sur la base de l'ensemble de ces témoignages, idées et propositions et de leurs croisements, trois récits ont été rédigés de façon à faire réfléchir, discuter et les professionnels et le groupe de suivi. Le premier présente un territoire qui reste morcelé afin de préserver la nature environnante, le second, la transformation de Genthod en une centralité mixte et récréative, et le troisième, une commune faisant le pari sur la lenteur et la production de son arrière-pays. Encore une fois, bon nombre des propositions figurant dans ces récits ne correspondent pas à la réalité réglementaire actuelle, mais ils ont pour vocation à faire discuter et débattre.

Sommaire

Introduction	05
Cadre de la démarche	05
Objectifs de la démarche	06
Méthodologie	07
Résultats de la démarche	09
<i>Un catalogue d'idées pour un village...</i>	
I. ... accessible et calme	09
A. Réduire les nuisances des infrastructures de transport	09
B. Encourager les écomobilités	12
II. ... vivant et convivial	15
A. Renforcer la centralité commerciale	15
B. Offrir de la convivialité	17
III. ... avec des espaces naturels et agricoles valorisés	20
A. Poursuivre la valorisation du lac	20
B. Augmenter les équipements dans les parcs	22
C. Préserver et mieux relier les espaces naturels et agricoles	23
IV. ... préservé et une population renouvelée	25
A. Préserver le caractère villageois	25
B. Assurer un développement démographique et urbain respectueux du caractère villageois	26
C. Maintenir une bonne gestion pour une vie de qualité.	29
<i>Trois récits de vie pour Genthod en 2035</i>	
Récit 01 - Village renard : un territoire cloisonné pour une nature préservée	33
Récit 02 - Village cigogne : une centralité mixte et récréative	34
Récit 03 - Village escargot : concentration et lenteur pour une vie de qualité	35
Index des propositions	36

Introduction

Cadre de la démarche

Dans le cadre de la révision du PDCOM Genthod, une démarche de concertation accompagne l'élaboration du projet. L'objectif est d'associer des publics issus de catégories socio-économiques et générations diverses.

Le questionnaire

L'enquête par questionnaire a été ouverte à l'ensemble des Gentousiens du 20 septembre au 31 octobre 2020. Distribuées à l'ensemble des ménages par voie postale, des versions papier supplémentaires étaient disponibles à la Mairie et une version électronique ouverte à tous sur le site internet de la commune pdcom.genthod.com. Avec 201 formulaires remplis (166 en version papier, 35 via internet), le taux de réponse au questionnaire est relativement élevé. Il totalise près de 10 % de la population âgée de plus de 18 ans dont la moitié sont installées à Genthod depuis plus de 10 ans.

L'objectif du questionnaire était de consulter les habitants de la commune de Genthod sur leur vécu et leur ressenti au quotidien, sur leurs besoins et envies futurs. Le questionnaire comprenait des questions ouvertes et fermées. Les questions ouvertes ont permis de faire émerger des réponses inattendues et venant directement des Gentousiens. Les questions fermées ont permis de hiérarchiser des préférences et des actions à mettre en oeuvre.

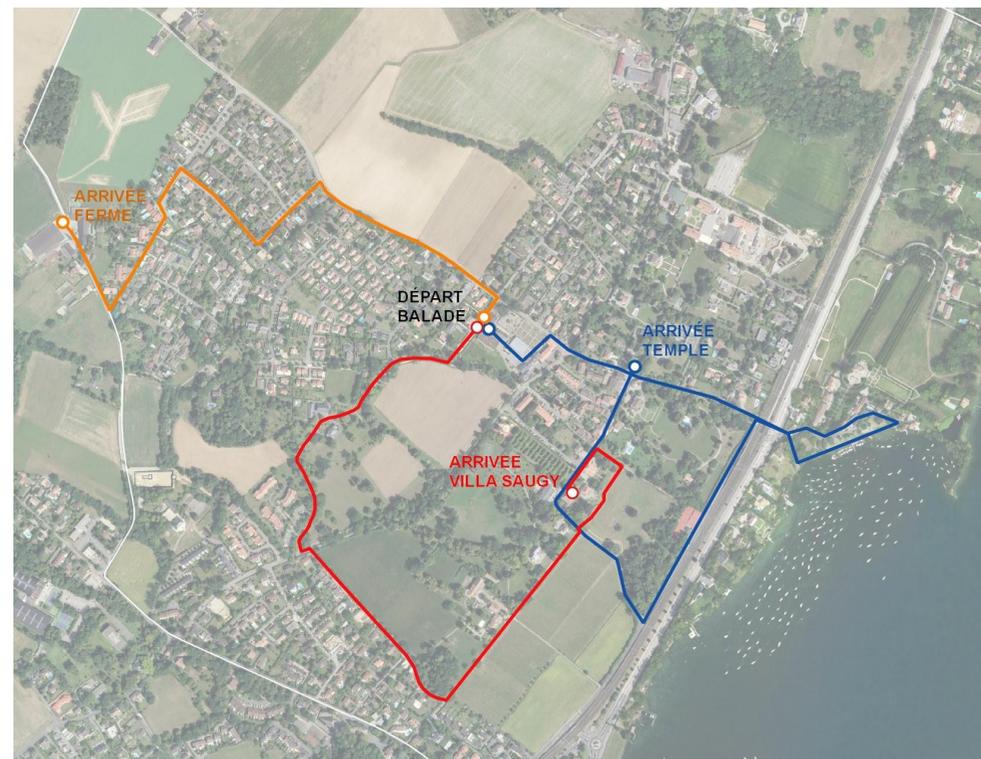
Les ateliers

Six ateliers ont été animés du 27 septembre au 5 novembre. Ils ont ciblé des publics différents, enfants, jeunes, associations ou tout public. Le protocole unique de ces ateliers avait pour visées de provoquer le discours sensible des participants et de le spatialiser, afin d'approfondir les données du questionnaire.

Atelier vide grenier	Samedi 27/09	École de Genthod	50 participants
Atelier enfants	Lundi 05/10	Parascolaire	18 enfants
Atelier jeunes	Jeudi 13/10	Centre communal	14 jeunes
Atelier associations	Mardi 27/10	Centre communal	03 associations
Atelier tout public I	Samedi 31/10	Centre communal	15 participants
Atelier tout public II	Mardi 05/11	Plateforme en ligne	09 participants

À l'exception de l'atelier « tout public II » qui a nécessité une adaptation aux réglementations liées au COVID, tous les ateliers ont pu se tenir en présentiel.

Parcours des balades



L'adaptation au COVID

La situation sanitaire actuelle a imposé le respect d'un protocole strict pendant les ateliers. Le dernier atelier a dû se tenir de façon dématérialisée (meet.jit.si). Malgré l'impossibilité de pratiquer les balades, les ateliers en sous-groupe ont très bien fonctionné.

introduction

Objectifs des ateliers

Objectif 1 : informer

La première partie des ateliers était dédiée à la présentation de la démarche de concertation ainsi que les enjeux du PDCom.

Objectif 2 : créer des compréhensions partagées de Genthod

La deuxième partie prenait la forme d'une balade en sous-groupes de 4 à 6 personnes. Celle-ci visait à ouvrir le dialogue entre les participants et à questionner de façon collective les espaces traversés. Trois itinéraires ont été choisis en fonction des enjeux principaux de la commune : un itinéraire lac, un itinéraire zone villas et un itinéraire zone agricole.

Objectif 3 : Réfléchir ensemble

Les ateliers se sont poursuivis avec un moment de travail dans des lieux présents sur le tracé des trois itinéraires (temple pour la balade du lac, villa Saugy pour la balade zone villa et la ferme pour la balade zones agricoles) afin d'échanger sur les ressentis et attentes pour leur commune. Chaque participant était invité à remplir une fiche concernant les atouts, points noirs et défauts de Genthod et à les localiser sur une orthophoto du territoire de Genthod. Un temps était ensuite dédié au partage et à une hiérarchisation des priorités pour la commune. La mise en commun des groupes dans la salle du centre communal a permis de confronter les différents points de vue sur les enjeux, les forces, les faiblesses et opportunités de la commune et de faire état des divergences et potentiels pour aller vers une vision commune.

Objectif 4 : mobiliser pour s'inscrire au groupe de suivi

Sous-jacent à l'ensemble de ce protocole réside l'objectif de mobiliser : donner aux participants le goût de l'échange collectif et les inciter à s'inscrire au groupe de suivi. Chaque atelier était l'occasion d'informer les résidents de la suite de la démarche et de les encourager à y participer. Sur la base du catalogue d'idées et des trois récits de vie, le groupe de suivi, constitué de 30 résidents volontaires, rencontrera les mandataires du PDCom à trois reprises afin d'arriver à des récits de vie d'aménagement viables et élaborés collectivement.



Ambiance des ateliers enfants, vide grenier et jeunes.

Méthodologie

Une analyse croisée pour un catalogue d'idées

Le présent document constitue une synthèse intermédiaire du questionnaire et des ateliers. Les résultats prennent la forme d'un catalogue d'idées thématiques qui sera transmis aux concepteurs et au groupe de suivi afin d'échanger directement sur les idées et leur prise en compte dans le PDCOM.

Les résultats du questionnaire et des ateliers ont fait l'objet d'une analyse croisée et sont complémentaires. Le questionnaire a permis de toucher un public large, d'informer un grand nombre de Genthodais de la démarche et de recenser leurs préférences et attentes concernant Genthod tandis que les ateliers ont permis de faire émerger des idées collectives et de sensibiliser ainsi à la démarche de la phase 2 et à la constitution d'un groupe de suivi. En complément des résultats du questionnaire, ceux des ateliers ont la particularité d'être spatialisés : le travail réalisé sur l'orthophoto ayant mené à la production de ressentis, idées et actions localisés.

Après le croisement des résultats des questionnaires et des ateliers, quatre thématiques sont apparues comme évidentes. La première concerne l'accessibilité et les nuisances liées aux infrastructures de transport (pour un village accessible et calme), la seconde la centralité et les activités collectives (pour une centralité conviviale et vivante). La troisième porte sur les parcs, espaces naturels et espaces de production (pour village en symbiose avec ses espaces naturels et sa production agricole). La dernière se concentre sur le caractère villageois et la dimension démographique de Genthod (pour un caractère villageois préservé et une population renouvelée).

Les données révèlent un réel attachement à la commune de Genthod par ses habitants, pour son accessibilité, son caractère villageois, ses points de vues, ses espaces naturels, son accès au lac, sa convivialité... Mais chacun de ces atouts reçoit également son pendant de critiques ainsi que des propositions pour améliorer encore la situation.

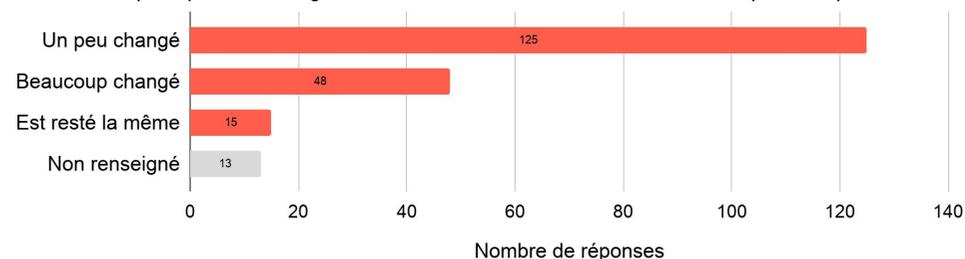


Capture d'écran de l'atelier dématérialisé du 5 novembre 2020

Une ambivalence quant aux transformations passées et futures

Pour plus de la moitié des répondants, la commune a « un peu changé » (voir graphique 1), un même changement pouvant être perçu comme positif ou négatif. Ceux pour lesquels Genthod est restée la même voient cette stabilité comme une force à maintenir et une trentaine d'interrogés souhaite ne voir aucun changement pour les 15 prochaines années.

Evaluation de la perception du changement de la commune les 15 dernières années par les répondant-e-s



Graphique 1 — Selon vous, la commune a-t-elle changé ces 15 dernières années ?

Catalogue d'idées

Guide au lecteur

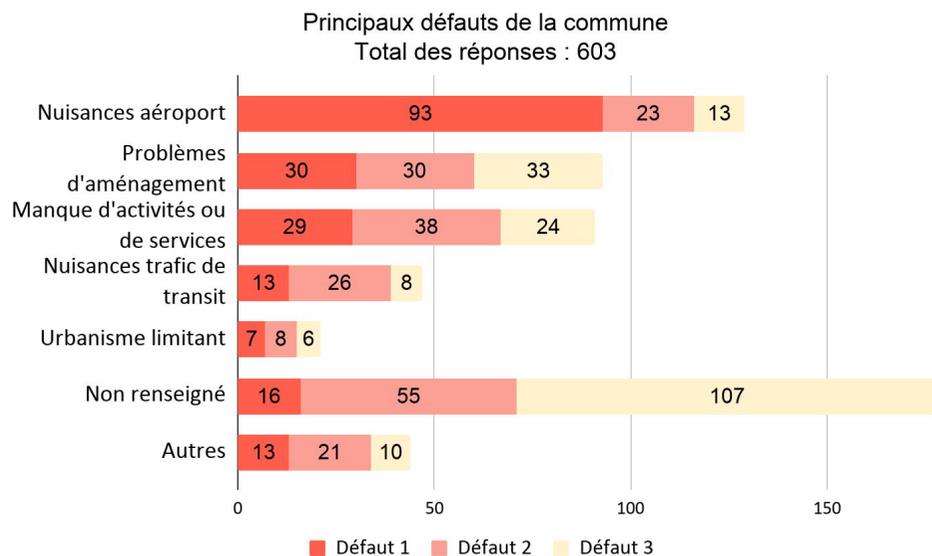
Chacune des thématiques présente les ressentis (positifs et négatifs) et les propositions des Gentousiens. Chacune des propositions émane soit du questionnaire, soit des ateliers. Aucune n'a été produite par les rédacteurs de la présente synthèse.

Le document a été rédigé dans l'objectif de recenser l'ensemble des points de vue et idées, le lecteur ne doit pas être choqué du fait que certaines propositions sont contradictoires. Leur présence dans ce document vise au contraire à susciter le débat.

Afin de faciliter la lecture du document, chacune des propositions a été placée dans un encart au fur et à mesure des thématiques. Elles sont ensuite regroupées par thématique à la fin du document. Les propos des Gentousiens ont parfois été rapportés tels quels et figurent dans ce cas entre guillemets « ».

I. Accessible et calme

La commune de Genthod est très accessible grâce à sa proximité de l'aéroport de Genève et de la sortie d'autoroute ainsi que ses deux haltes CFF (Genthod-Bellevue, le Creux de Genthod), mais ces infrastructures de transport sont également source de nombreuses nuisances. Les participants mobilisés attendent certaines améliorations afin de réduire ces nuisances et d'encourager les écomobilités.



Graphique 2 — selon quels sont les trois principaux défauts de la commune ?

A. Réduire les nuisances liées aux infrastructures de transport

La présence des infrastructures de transport, aéroport, autoroute, axe CFF provoque de nombreux désagréments pour les résidents de Genthod. Ils proposent en ce sens de limiter le trafic aérien et routier et un réaménagement des infrastructures pour réduire la pollution sonore.

1. Limiter la densité des vols

La présence de l'aéroport est perçue à la fois comme un atout et un inconvénient. Parmi les avantages de Genthod, viennent d'abord ceux liés à sa situation et son accessibilité, et notamment la facilité d'accès à l'aéroport. Mais cette proximité est également perçue comme un problème. À la question ouverte : « quels sont les défauts de Genthod ? » près de 70 % inscrivent comme premier choix l'aéroport international de Genève. Les impacts liés au bruit et à la pollution en matière de qualité de vie sont majeurs et constituent l'une des plus grandes inquiétudes. Les nuisances semblent souvent tellement évidentes qu'elles ne sont pas décrites et c'est simplement, le mot « avion » ou « aéroport » qui est mentionné. D'autres mentionnent la pollution de l'air, l'impossibilité de construire « restrictions constructions » et la dévaluation de l'immobilier. L'augmentation du trafic aérien représente la principale évolution négative du territoire de Genthod selon les répondants. Ceux-ci soulignent les risques pour la santé, le sommeil, et la crainte pour la qualité de l'air par les émissions de NO₂. Le traitement de la thématique du transport aérien dans le PDCom se limite à son impact en termes de bruit qui détermine la constructibilité des terrains pour le logement.

Propositions

- I.A.1. Arrêter la croissance de l'aéroport
- I.A.1. Garantir un nombre plancher de rotations d'avions par jour
- I.A.1. Imposer une ouverture stricte entre 6 h et 22 h sans exception.

I. A. Pour un village accessible et calme

2. Désaturer un réseau routier engorgé et dangereux

Les enjeux de mobilités proposés sont tous perçus comme plutôt importants ce qui converge avec une certaine insatisfaction des habitants envers leurs infrastructures routières (voir graphique 2).

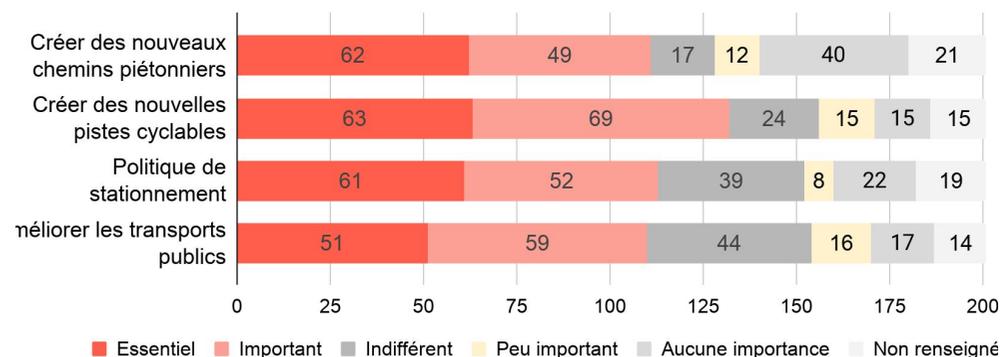
Dissuader et modérer la traversée de Genthod

Le village est perçu comme un espace de transit — de passage — de raccourci. Le trafic de transit à travers le village (route de Malagny, route de Valavran, Route de Collex, route de Rennex), notamment pendulaire, crée d'importants bouchons aux divers carrefours de ces routes. Ces axes, avec la route de Lausanne, sont perçus comme structurants dans la morphologie de Genthod. Par leur faible accessibilité piétonne, elles morcellent le territoire en petits îlots difficilement accessibles. Par ailleurs, il est également mis en évidence que le gabarit des routes du village appartenant au réseau secondaire n'est pas adapté pour accueillir les bus. Le croisement est délicat notamment lorsque tous les modes de transports occupent la chaussée dans les deux sens de circulation (vélo, voiture, bus). Enfin, les nuisances sonores de la route sont également annoncées par les participants.

Propositions

- I.A.2. Dissuader et modérer la traversée du village
- I.A.2. Mettre en place un système limitant fortement la vitesse et le trafic de transit à travers le village et les zones résidentielles (« interdiction aux pendulaires », « contournement pour les pendulaires »). Généralisation des zones 30 sur tous les axes du village et la pose de radars fixes limitant la vitesse notamment sur la route de Lausanne.
- I.A.2. Créer une route de contournement.
- I.A.2. Inciter les automobilistes à prendre la route des Fayards afin d'apaiser les routes de Valavran, de Rennex et de Malagny.
- I.A.2. Limiter l'implantation de grandes entreprises au cœur du village comme celle de Frank Muller, générateur d'un flux important par rapport à la taille des infrastructures du village.
- I.A.2. Créer un revêtement routier phonoabsorbant

Evaluation sur une échelle de 1 (essentiel) à 5 (aucune importance) des enjeux de mobilité
Total des réponses : 201



Graphique 3 — quelle est l'importance des enjeux de mobilités suivants ?

Calmer la densité et la vitesse du trafic

Sur la route de Valavran, le flux de trafic est perçu comme trop dense et trop rapide sur l'ensemble du tronçon notamment aux heures de pointe, donnant l'impression de créer une coupure dans le village. De gabarit relativement modeste, la route est plantée par un alignement de chênes qui est apprécié, mais qui restreint le gabarit de la route dépourvu de pistes cyclables. Ainsi, la route de Valavran est considérée comme dangereuse pour les deux roues notamment lors du passage de l'unique ligne de bus du village. Le carrefour Valavran-Gandole est considéré comme problématique notamment pour la traversée des enfants qui se dirigent au parc Lullin depuis l'école. Le carrefour Valavran-Collex est perçu comme très dangereux depuis que le rond-point a été remplacé par des stops. Ceux-ci ne sont pas toujours respectés, plusieurs accidents de motos sont signalés.

Pour les participants, la route de Malagny (d'ailleurs considérée comme jolie) est jugée problématique à l'image de son prolongement, la route de Valavran en direction de Genève : « route dangereuse saturée par le trafic routier ». Plus spécifiquement, c'est le trafic des pendulaires qui pose problème pour les riverains de Frank Muller et de l'école anglaise (congestion du trafic).

I. A. Pour un village accessible et calme

La route de Rennex, bordée par les villas d'un côté et des champs de l'autre côté, est également très critiquée par les participants des ateliers. La vitesse, le transit, le refus de priorité aux passages piétons ainsi que l'absence de bandes cyclables sont signalés par les participants des ateliers.

Comme pour l'ensemble du réseau routier du village, les participants dénoncent la vitesse excessive des voitures et le trafic de transit aux heures de pointe sur le chemin résidentiel de la Pralay.

La route de Lausanne sur le tronçon Genthod a fait l'objet d'une mesure d'assainissement du bruit sur le territoire de Genthod à travers la pose d'un revêtement phono-absorbant. Malheureusement, certains regrettent que la question du paysage, de la qualité de l'espace public ou la plantation d'arbres n'aient pas été prévues lors de cette opération. D'autres ne comprennent pas que la route Suisse soit passée à une voie.

Propositions

- I.A.2. Réaménager le carrefour Valavran-Gandole et Valavran-Collex en vue de renforcer la sécurité des piétons et limiter la vitesse des véhicules
- I. A.2. Créer un passage piéton qui permettra de traverser la route Suisse au niveau du Creux de Genthod, notamment pour les cyclistes circulant dans le sens Versoix — Bellevue.
- I.A.2. Végétaliser la route de Lausanne

Régler le problème du stationnement

L'offre et la gestion du stationnement sont clivantes et l'objet d'insatisfactions. Certains souhaitent limiter la place de la voiture en déplacement et à l'arrêt dans Genthod, en interdisant par exemple le stationnement dans le centre de Genthod. D'autres témoignent de la difficulté de trouver des places et font des propositions en ce sens. Il est demandé que des places supplémentaires soient créées aux abords de la Halte CFF et que des assouplissements des horaires soient proposés aux Genthosiens.

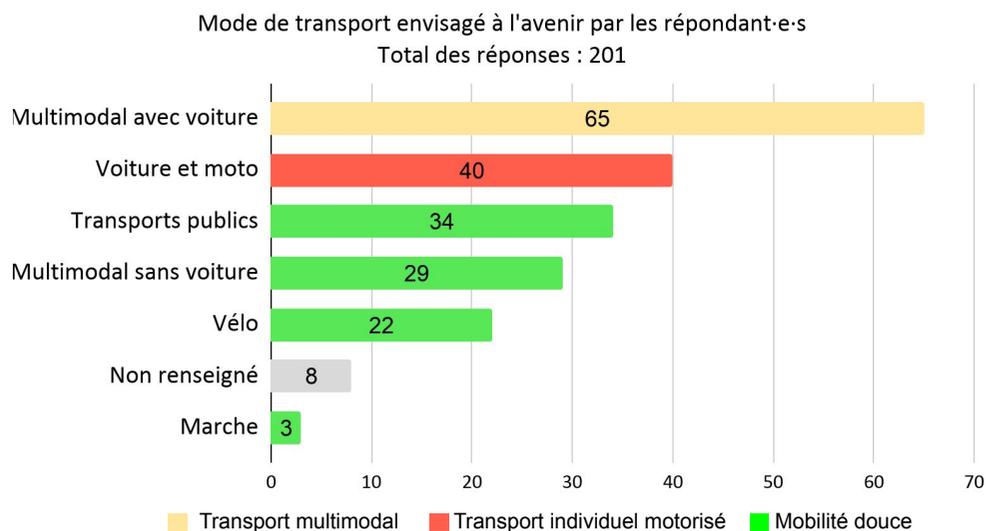
Propositions

- I.A.2. Proposer un système de stationnement plus efficient ;
- I.A.2. Offrir des macarons annuels pour les personnes ne disposant pas de place de parking ;
- I.A.2. Faire preuve de « tolérance notamment le dimanche pour le service religieux du temple » ;
- I.A.2. « Rendre le centre du village piétonnier » ou « la rue du centre du village sans voiture ».
- I.A.2. Créer une offre de stationnement aux abords de la gare de Genthod-Bellevue et du Creux de Genthod. Pour celui-ci, un parking de 30 places sera créé dans le cadre de l'assainissement du bruit routier de la route de Lausanne. De manière générale, un effort devrait être produit pour relier la gare au village.
- I.A.2. « Acheter la propriété Bigard afin de construire sur le bas de la parcelle des immeubles villageois et un parking mutualisé pour les habitants et les pendulaires prenant le train »

I. Pour un village accessible et calme

B. Encourager les écomobilités

Si la voiture reste le mode de transport privilégié pour un grand nombre d'activités à Genthod, une large partie des répondants prévoit comme mode de transport principal à l'avenir, les transports publics (TP), le vélo, la marche, voire un système multimodal sans voiture (résultat en vert sur le graphique 3). Sur ces thématiques, des améliorations sont très attendues, car les cheminements de mobilités douces ne sont pas toujours sécurisés, sont discontinus et l'offre de stationnement vélo y est insuffisante. À noter que ces propositions ne font pas l'unanimité, certaines personnes se plaignant de l'espace dédié aux vélos et aux piétons qu'ils considèrent aujourd'hui comme trop important.

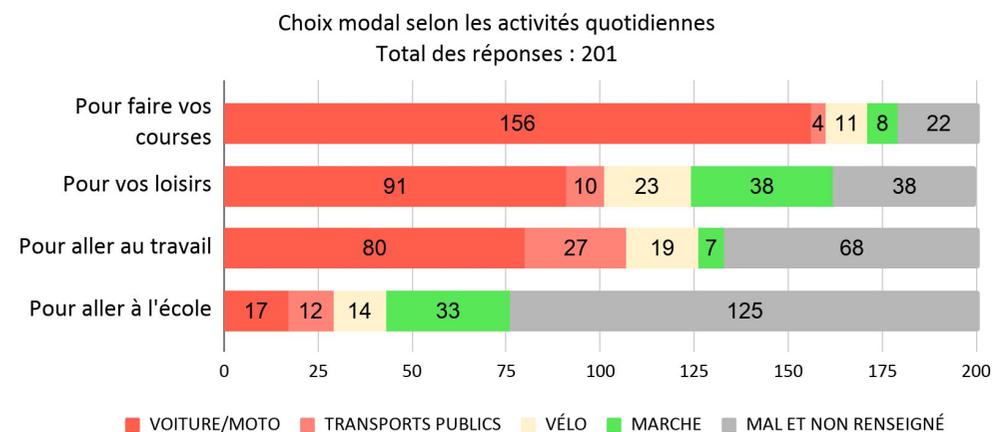


Graphique 4 — À l'avenir, comment imaginez-vous principalement vous déplacer ?

1. Réduire la dépendance à l'automobile

La voiture reste le mode de déplacement prédominant pour aller au travail, faire ses courses et pour ses loisirs (voir graphique 4). Près de 40 % des personnes se déplacent en voiture pour aller au travail, mais la part de personnes prenant les TC et le vélo n'est pas négligeable (13 % et 10 % respectivement). Ils sont très peu à habiter proche de leur emploi puisque seuls 3 % des répondants se rendent

à leur travail à pied. Pour les courses, la grande majorité des répondants disent utiliser la voiture (77 %), 2 % seulement utilisent les TP et 5,5 % le vélo. Pour les loisirs, 45,5 % utilisent la voiture, 11,5 % utilisent le vélo, et 19 % la marche. 5 % seulement utilisent les TP à cet usage. Parmi les 82 réponses, 33 enfants vont à l'école à pied, 14 à vélo, 17 en voiture, 12 en transport en commun et 2 à pied ou à vélo.



Graphique 5 — Quel est votre principal mode de déplacement (une seule réponse possible) ?

Ces habitudes de mobilité des habitants de Genthod, centrées sur l'usage de la voiture peuvent s'expliquer par le manque de services et de commerces locaux, les résidents étant contraints de faire leurs courses dans les communes voisines, ainsi que par la faible attractivité des transports publics, ou de la faible qualité de la voirie considérée comme pauvrement aménagée pour accueillir des vélos.

Propositions

- I.B.1. Demander à l'école d'encourager la recherche de solutions pour favoriser les mobilités douces.
- I.B.1 Affiner l'analyse avec une étude sur les déplacements des écoliers.

I. B. Pour un village accessible et calme

2. Améliorer l'accès et l'aménagement de la gare du Creux de Genthod

Les ateliers ont mis en évidence la gare du Creux de Genthod comme étant le lieu posant le plus de problèmes aux habitants. La gare est perçue comme inconfortable, faiblement aménagée, déshumanisée. Elle est aussi considérée comme difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite en raison des escaliers menant au quai de la gare. La mise en place d'un abri sur le quai et d'un ascenseur est préconisée par les participants : « quand il pleut, les gens sont entassés sous le couvert, dans les escaliers et dans le vent ». Par ailleurs, notons également que la gare n'est pas desservie par les transports publics, certains participants déplorent aussi qu'aucun stationnement public ne soit aménagé aux abords de la Halte du Creux de Genthod. Enfin, le chemin de la petite voie menant à la gare manque d'éclairage et confère un sentiment d'insécurité (nombreux vols de vélo).

Propositions

- I.B.2. Offrir un stationnement sécurisé pour le parc à vélos situé en contrebas du chemin de la petite voie
- I.B.2. Créer une œuvre sous ce pont CFF (fresque, lumière)
- I.B.2. Aménager le chemin de la petite voie pour améliorer la lisibilité de l'espace.
- I.B.2. Planter plus de places de stationnement.
- I.B.2. Créer des abris sur le quai de la gare.

3. Densifier l'offre de bus

Avec l'ouverture du Léman Express qui relie le centre de Genève au quart d'heure, la ligne de bus V a été remplacée par les lignes 50 et 52. L'ancienne ligne est fortement regrettée, car « elle était plus directe et permettait de faire des courses en ville ou d'aller au centre sportif de la Bécassière ».

Propositions

- I.B.3. Développer l'offre en transports publics au travers d'une hausse de la fréquence des bus. La cadence de la ligne 52 reliant la gare des Tuileries devrait être augmentée (toutes les 30 min actuellement) et la ligne 50 en direction de l'aéroport à 15 min d'intervalle.
- I.B.3. Mettre en place une navette l'été pour relier le village au Creux de Genthod.
- I.B.3. Relier Genthod le Haut au reste du village (avec un circuit TPG plus large : le tour complet et tout le quartier) une meilleure desserte en TPG
- I.B.3. Remettre en circulation la ligne V

4. Renforcer l'offre cyclable

Pour 55 % des répondants, l'aménagement de pistes cyclables est jugé essentiel et important. Comme signalé précédemment, les gabarits routiers ne permettent pas toujours l'insertion de pistes cyclables. Cet état pèse sur l'attractivité du vélo sur la commune : « je ne me sens pas en sécurité alors je roule sur les trottoirs ». Actuellement, aucune route n'est équipée pour sécuriser les cyclistes. Les participants demandent d'améliorer la sécurité des cycles sur tous les axes routiers, d'assurer la continuité du réseau et de densifier le réseau des itinéraires cyclables.

Propositions

- I.B.4. Créer des pistes cyclables : route de Valavran, de Malagny, de Rennex et de Chênes
- I.B.4. Améliorer l'offre en stationnement proche de la halte du Creux de Genthod
- I.B.4. Sécuriser le local à vélo en face des CFF et améliorer le local de l'école
- I.B.4. Négocier avec les propriétaires riverains de la route de Rennex les gabarits hors-ligne permettant l'aménagement de bandes cyclables.

I. B. Pour un village accessible et calme

5. Densifier le réseau piétonnier

Les cheminements piétonniers du chemin des Chênes, la route de Valavran le long du domaine de Pierre-Grise ainsi que le bas de la route de Rennex, conçus telles des contre-allées protégées du trafic (bordés de chênes et buissons), sont très appréciés, car ils offrent des promenades de qualité. La zone agricole et forestière offre aussi de nombreux cheminements très pratiqués par les Gentousiens.

Bien que le maillage soit dense, les cheminements sont également critiqués. Des évolutions sont attendues pour décroiser la zone villa, ajouter et sécuriser les traversées piétonnes ainsi que pour aménager des espaces piétons de qualité. La priorité aux piétons est une demande récurrente aussi bien dans le centre du village que dans les espaces ruraux. Une grande majorité des demandes et critiques au cheminement actuel se retrouve pour la plupart dans le plan directeur piétonnier validé en 2011.

Propositions

- I.B.5. « Rendre le centre du village piétonnier » ou « la rue du centre du village sans voiture »,
- I.B.5. Créer des passages piétons plus sécurisants entre le chemin des roussets et le parc Lullin, entre les lotissements (Fauvette/Haut de Genthod), « chemin des Troiselles au chemin vert en passant par le bas du grand Malagny ».
- I.B.5. Augmenter les connexions pédestres/promenades pour innover les quartiers d'habitation.
- I.B.5. Réaliser une traversée piétonne au niveau des Bains de Saugy sur la route de Lausannel
- I.B.5. Aménager le chemin de la petite voie.
- I.B.5. Maintenir le chemin des Limites pédestre et ouvert à tous avec une vitesse adaptée

Catalogue d'idées pour un village

II. Convivial et vivant

Par la proximité de centralités commerciales riches (Bellevue, Versoix et Genève), Genthod souffre d'un manque de vitalité commerciale. L'aménagement récent du centre communal polarise les activités commerciales et culturelles et va de pair avec l'abandon des activités dans la Rue du village. Les questionnaires et les ateliers révèlent la nécessité d'une réflexion sur la création ou le renforcement d'une centralité existante ainsi que sur des activités permettant entraide et rencontres.

A. Renforcer la centralité commerciale

L'offre commerciale de Genthod, historiquement faible, s'est réduite ces dernières années avec notamment la fermeture de la boulangerie du village. Elle comprend en 2020 peu de commerces et de services. Interrogée sur les défauts de Genthod, près d'une personne sur 2 mentionne les manques en termes d'activités et de services ou les défauts de l'offre existante et sur les 130 réponses sur les infrastructures attendues, la plus grande partie (plus du 1/3) est liée à une demande d'augmentation de l'offre commerciale, artisanale et des services.

1- Augmenter l'offre commerciale

Son épicerie récemment ouverte sur la place du centre communal est, avec la boucherie du pré vert, le seul commerce de la commune et est de ce fait, un des plus évoqués ou fréquentés de la commune. Celle-ci fait surgir des représentations plurielles. Tantôt appelée *Chez Iris*, *C'est Ici L'Endroit Où*, ou tout simplement, *l'épicerie*, certains Genthousiens disent la fréquenter tous les jours. La création récente de l'épicerie est vue par certains comme une évolution positive : elle est pratique et bien gérée, ses produits et le service postal qu'elle propose répondent aux besoins de la communauté, tout en étant un lieu convivial, de rencontre et de vie sociale. D'autres en revanche ne la considèrent pas comme une « vraie épicerie » (ses produits sont « trop internationaux »), déplorent ses faibles horaires d'ouverture ainsi que ses tarifs élevés et demandent une épicerie ouverte à tous les publics. Un répondant au questionnaire explique se sentir mal à l'aise face à l'offre de produits internationaux qui ne le concerne pas. [— Épicerie : prix trop chers ; « majorité de produits anglais, je m'y sens pas à l'aise »].

Les deux restaurants (restaurant du Château, Creux de Genthod) appréciés pour leurs cadres chaleureux et agréables ainsi que la qualité de leurs services sont par ailleurs critiqués pour leur standing. Ils sont plusieurs à demander un restaurant plus populaire avec des prix plus accessibles ou un « vrai bistrot ».

II. A. Pour un village convivial et vivant

La fermeture du restaurant Lacustre est déplorée, certains demandant sa réouverture ou un réinvestissement du lieu. Certains demandent explicitement la création d'une petite centralité commerciale. La question de le faire tout en préservant la nature de Genthod apparaît en filigrane. La vitalité de ce centre est également attendue... « un centre vivant ».

Propositions

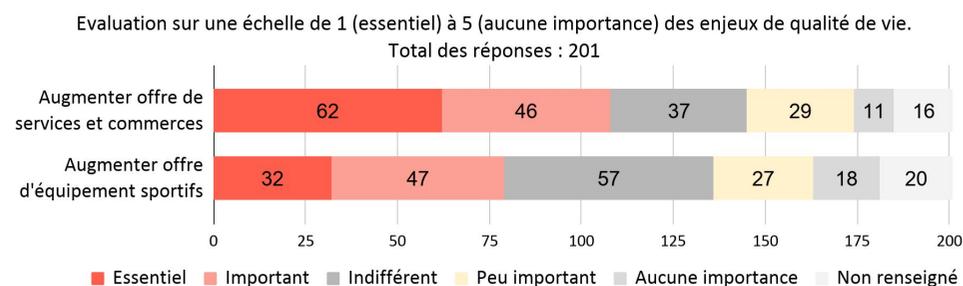
- II.A.1. Ouvrir un restaurant populaire
- II.A.1. Réagir à la fermeture du Lacustre et ouvrir un nouveau restaurant.
- II.A.1. Ouvrir des petits commerces proposant des produits de première nécessité tels des fruits et légumes, une boulangerie, une pâtisserie :
- II.A.1. un supermarché de petite taille (Migrolinos, Coop), un bancomat
- II.A.1. une poste offrant l'ensemble des services que l'épicerie ne fournit pas.
- II.A.1. un centre de formation, un salon de coiffure, des logements étudiants.
- II.A.1. Développer des services en lien avec la santé : infirmier, pharmacie.
- II.A.1. Créer des activités économiques.
- II.A.1. Créer « Des espaces commerciaux et artisanaux, peut-être mixtes, la présence d'activités artisanales, un bistrot autre qu'un lieu dédié aux nappes blanches de coton, sûrement des lieux mixtes, voire gérés par une association de village »,
- II.A.1. Proposer des espaces de coworking (télétravail ou les startup)
- II.A.1. Implanter une entreprise vecteur de développement économique (nouvelles entreprises avec valeur ajoutée implantée sur la commune).
- II.A.1. Créer des activités industrielles : « un vrai chantier naval au bord du lac ».

2. Créer une réelle centralité

Genthod compte aujourd'hui deux centralités dont les vocations et usages ne sont pas clairement établis. Les Genthousiens attendent la création d'une centralité clairement délimitée ou qu'une hiérarchie des usages entre ces deux centralités existantes soit définie.

La récente création du centre communal et de ses espaces publics alentour, perçue comme réussie, prend le rôle de centralité pour les activités culturelles et commerciales. Construit il y a moins de 10 ans, cet espace concentre un certain nombre d'activités appartenant au quotidien et ayant un rôle fédérateur dans la commune : le centre communal, ses activités culturelles et son offre de locaux pour des activités associatives et sportives ainsi que l'épicerie et ses multiples fonctions, et enfin, l'école. Il s'agit d'une centralité pratique considérée comme réussie pour ses multiples lieux de rencontres et les nouvelles activités culturelles, pointées comme de qualité, qu'il propose. L'architecture, moderne, et écologique est également saluée. Plus spécifiquement, le préau semble être un lieu privilégié par les familles en été, mais il serait pour certains trop cloisonné et restreint dans ses usages : « interdiction de manger, skate, vélo, dans le préau de l'école. Bientôt les enfants [seront] interdits dans le préau ». Néanmoins, des équipements devraient agrémenter cet espace parfois jugé stérile ou bétonné.

Le centre communal et ses espaces publics alentour entrent pour certains Genthousiens en concurrence avec la centralité historique, située au niveau de la Rue du Village, du Temple et du château. Cette deuxième centralité a davantage une vocation de flânerie. La rue du village de Genthod, classée au patrimoine suisse, est très appréciée pour son charme, son authenticité, son harmonie, la beauté de ses perspectives ainsi que ses bancs. Elle renvoie au côté rustique et historique de Genthod. Plus généralement, le vieux village, et la préservation des bâtiments évoquent le calme, la beauté, l'authenticité et le charme de l'ancien. Il sert de lieu de promenade quotidien, préservé, calme et nostalgique.



Graphique 6 — quelle est l'importance des enjeux suivants pour la qualité de Genthod ?

II. A. Pour un village convivial et vivant

Les participants déplorent le manque de vitalité et de convivialité du village. Il est lié à l'absence de services privés relocalisés sur la nouvelle place de l'école et de la salle communale ou tout simplement les commerces fermés depuis des années.

Certaines personnes interrogées déplorent le manque de clarté entre les fonctionnalités de la centralité du centre communal et du vieux village : « Il manque une place désignée centre du village [qui soit] plus aménagée ».

Propositions

- II.A.2. Limiter l'accès et le stationnement des véhicules et favoriser la végétalisation (arbres fruitiers) dans la rue du Village ;
- II.A.2. Organiser des événements annuels dans le vieux village ;
- II.A.2. Créer de lieux de convivialité dans le vieux village ;
- II.A.2. Créer un marché dans le vieux village ;
- II.A.2. Proposer une division claire des fonctions entre les deux espaces : le centre communal pour les activités quotidiennes, et la rue du village pour les événements annuels ;
- II.A.2. Ouvrir des toilettes publiques pour les usagers des terrains de sports extérieurs ;
- II.A.2. Créer un skatepark ;
- II.A.2. Proposer des jeux d'eau dans le préau de l'école ;
- II.A.2. Ajouter des places vélos devant l'école, ceux présents derrière la salle de sport ne sont pas pratiques [demande spécifique des enfants].

B. Offrir de la convivialité

La convivialité de Genthod ne fait pas l'unanimité. Pour certains, il s'agit d'un de ses avantages qu'il faut encore renforcer. Pour d'autres, c'est un des éléments manquant à Genthod qu'il est nécessaire de développer.

1. Créer des lieux de rencontres et d'activités

Genthod est conviviale, amicale, proche de ses habitants, sympathique et multiculturelle. L'offre des activités nouvelles telles le vide grenier, les expositions et conférences est bien appréciée.

Plus nombreux sont ceux qui décrivent un manque de vie sociale parfois associé à l'offre d'activités de rencontres proposée par la commune. Il manquerait ainsi d'infrastructures en dehors du centre du village. L'on parle également de « renfermement sur la commune » et certains vont jusqu'à qualifier Genthod de « Cité dortoir » qui « manque de vie villageoise ». On déplore le manque de vitalité et de convivialité du village ainsi que la disparition de la fête des Trétaux. La fanfare du village (*L'harmonie de Genthod-Bellevue*) raconte avec nostalgie ce moment de rencontres et de partage.

Plus d'activités en extérieur sont demandées.

Il manquerait également des lieux d'activités culturelles et sportives (c'est le cas de 20 personnes à la question, « quelle infrastructure créer à Genthod ? »).

II. B. Pour un village convivial et vivant

Propositions

- II.B.1. « Organiser une fête villageoise » ou un festival, retrouver la fête des Tréteaux ;
- II.B.1. Proposer « des activités autres que la culture ou les restaurants nappes blanches » ;
- II.B.1. Créer des espaces de rencontres et de fêtes : café, bar, musique ;
- II.B.1. « Créer un bistrot communautaire ou les générations pourraient se retrouver selon des thèmes de soirées ou pas » ;
- II.B.1. Organiser un marché hebdomadaire sur l'espace public de l'école
- II.B.1. Mettre à disposition un local sur des horaires flexibles ;
- II.B.1. Créer des jardins partagés communaux ;
- II.B.1. Proposer plus de collaboration entre les écoles ;
- II.B.1. Intégrer les habitants à l'organisation d'événements scolaires ;
- II.B.1. proposer des séances de cinéma dans la salle communale ;
- II.B.1. Ouvrir une ludothèque ;
- II.B.1. Créer une piscine communale comme à Chambésy (13 personnes évoquent ce manque)... Avec des cours proposés ;
- II.B.1. Un skatepark, un espace d'accrobranche, un mur de grimpe, un terrain de squash, un espace de musculation en plein air...
- II.B.1. Un centre sportif comme à Chambésy, un gymnase public.

Du point de vue de l'emplacement de ces espaces de rencontres ou d'activités, le manque d'aménités au nord de la commune et le déséquilibre entre Genthod le Haut et Bas apparaît comme un problème. Aucun espace public de rencontre n'est aménagé aux abords des cheminements piétons. Les habitants des villas doivent alors se déplacer vers le centre de la commune pour retrouver des espaces de convivialité, de partage.

2. Assurer la convivialité et la solidarité

Genthod offre un cadre de vie convivial, avec un tissu associatif et social riche, « un bon accueil de la mairie », « proche des Gentousiens », « une population agréable », « des habitants qui se parlent dans la rue », « des habitants amicaux », des « fêtes ». La nécessité de préserver et enrichir ce tissu convivial dans les quinze prochaines années est évoquée par près d'un répondant sur 10.

Propositions

- II.B.2. Créer des lieux de rencontre pour les seniors ;
- II.B.2. Créer des lieux de rencontre pour les jeunes ;
- II.B.2. Créer des lieux de rencontre entre habitants de diverses nationalités
- II.B.2. Proposer une plus grande vie villageoise ;
- II.B.2. Encourager la participation des citoyens dans l'organisation des fêtes communales.

3. Proposer des services générationnels et intergénérationnels

L'offre de services ou activités ciblées pour certaines générations ou au contraire favoriser la mixité de celles-ci est également très présente. De manière générale, le service social, pour les jeunes et les aînés, est considéré comme remarquable.

Une commune orientée famille

La commune de Genthod est considérée comme « orientée famille », ce qui est perçu comme un atout. En témoigne l'affection que les Gentousiens ont pour leur école. C'est un des lieux les plus fréquentés et il figure parmi les lieux appréciés de Genthod pour sa « bonne équipe », les rencontres, fêtes et événements qu'elle organise, sa place de jeux, et son offre en activités sportives.

II. B. Pour un village convivial et vivant

Le réaménagement des infrastructures pour enfants, qu'il s'agisse de la modernisation de l'école, de la place de jeux à la Gandole, du mail Lullin, ou du parc ou de la place de jeux (les noms sont utilisés indistinctement) est très apprécié. La place de jeux en particulier, est vue comme une réussite, elle permet de combler un besoin, d'offrir plus de divertissement pour les enfants. Il s'agit d'une bonne infrastructure, idéale pour les enfants, et pour « passer de bons moments avec ses enfants ». L'école de musique est appréciée pour la qualité de ses salles.

Développer des services [inter] générationnels

Une grande demande semble liée aux activités et services générationnels, d'un côté pour les jeunes et de l'autre pour les personnes âgées. Il manque pour les adolescents et les jeunes, des infrastructures, un local, des endroits qui leur soient spécifiquement dédiés. La population est vieillissante à Genthod. Une meilleure prise en compte des besoins de cette entrée démographique est une autre demande. Enfin, la demande de ne pas séparer les générations est également présente.

Propositions

II.B.3. Créer :

- un espace sportif
- un endroit autogéré pour les jeunes qui permettrait d'apprendre le sens du collectif ou de le favoriser
- un atelier pour apprendre à réparer, bricoler, valoriser les objets usagés
- un lieu pour que les adolescents se rencontrent et passent leur temps
- des colocations pour les jeunes par des opérations de rachat par la commune

II.B.3. Investir l'épicerie avec d'autres usages pour les jeunes. « Par exemple, jeudi soir, c'est soirée bières » ;

II. B. 3. Prendre en charge les personnes âgées ;

II.B.3. Construire un EMS intercommunal ou communal, ou un EMS géré par la commune ;

II.B.3. Construire un centre de santé (soins infirmiers) et de formation ;

II.B.3. Construire des « appartements pour personnes âgées » ;

II.B.3. Développer un projet intergénérationnel incluant seniors et jeunes.

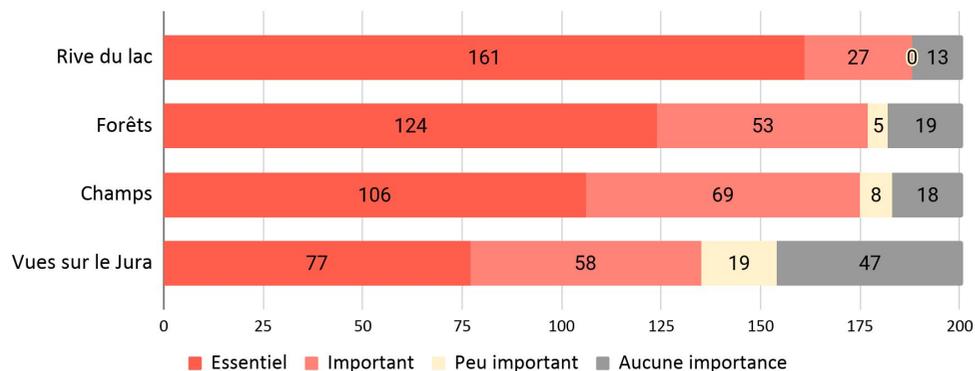
III. Avec des espaces naturels et agricoles valorisés

La commune de Genthod offre un paysage rural, représentant plus de 40 % de territoire communal. Il est composé de zones agricoles et de zones forestières. Si l'on ajoute le lac, ils permettent de nombreuses pratiques qui contribuent indéniablement à la qualité de vie et favorisent les rencontres et le partage. Les vues sur la rade de Genève et les Alpes, les parcelles agricoles bordées de chênes, les grands domaines privés confèrent à ce secteur une identité propre à laquelle sont extrêmement attachés les Genthodais. Cette proximité avec ces éléments atténue les nuisances subies par le passage des avions. » Cependant, les participants de la démarche de concertation souhaitent de nouvelles améliorations.

A. Poursuivre la valorisation du lac

Le lac constitue un élément majeur du territoire de Genthod. À la question « quel est votre lieu préféré ? », le Creux de Genthod recueille le plus de suffrages de la part des répondants au questionnaire. Lors des ateliers, celui-ci arrive en seconde position après le chemin des Rousses qui est le plus cité. Pourtant, l'avis des participants est assez partagé, les bords du lac recueillent à la fois le plus d'avis positifs, mais aussi négatifs. Aujourd'hui, l'augmentation de cet attrait au lac se traduit par une demande d'accès facilité et une amélioration des aménagements, notamment ceux du Creux de Genthod.

Evaluation sur une échelle de 1 (essentiel) à 5 (aucune importance) les éléments naturels
Total des réponses : 201



Graphique 7 — quels sont les éléments naturels les plus importants pour Genthod ?

1. Réaménager le Creux de Genthod

Le Creux de Genthod est un lieu unique et constitue un véritable emblème pour la commune et une partie de son histoire (maison de pêcheur). Le constat est quasi unanime : le site est exceptionnel « la vue sur la rade et le Mont-blanc sont à couper le souffle ». Concentrant de nombreux usages (bateau, baignade, pêche), le lieu est apprécié pour son calme, sa vue, ses perspectives, son cadre naturel (presqu'île). Même si la création de la petite plage est mentionnée dans le questionnaire, les usagers regrettent son manque d'aménagement et son état apparent abandon : « Creux de Genthod est mal exploité, l'accès au lac n'est pas convivial, le parc de Genthod n'est pas entretenu (pas tondu, plus de banc, pas assez de poubelles).

De taille relativement modeste, son espace est largement occupé par un parking d'une quarantaine de places, le restaurant et d'un espace vert de taille modeste. L'avenir de ce lieu a été très largement abordé. Il est proposé que le Creux soit réaménagé afin de renforcer la convivialité de ce lieu. La question du parking divise, pour certains il « manque des places de stationnement », « le parking est pris d'assaut l'été ». D'autres aimeraient voir le nombre de places diminuer, voire supprimées au profit d'un espace complètement vert.

III. A. Pour un village avec des espaces naturels et agricoles valorisés

Propositions

- III.A.1. Agrandir l'espace dédié à la plage et à la baignade ;
- III.A.1. Éloigner les bateaux du bord de la rive ;
- III.A.1. Créer un espace vert pour remplacer le parking ;
- III.A.1. Valoriser les maisons de pêcheurs ;
- III.A.1. Ouvrir une buvette en plus du restaurant
- III.A.1. Construire un espace pour ranger le paddle, ajouter des poubelles.

2. Réguler la fréquentation des bains de Saugy

À l'image du Creux de Genthod, les bains de Saugy sont un lieu emblématique pour les participants. Ce lieu de convivialité est particulièrement apprécié par les habitants et constitue un espace public majeur. Sa principale qualité est son caractère intimiste, ouvert sur le paysage. Ils sont caractérisés par des pontons en bois le long de la rive, deux radeaux et une plateforme en plastique et complètent l'aménagement. Cette dernière détonne du caractère naturel du lieu. Inauguré en 2015, le réaménagement des bains de Saugy est évoqué par 12 répondants et a constitué un sujet important dans les ateliers. Ceux-ci sont considérés comme réussis pour sa mise en valeur et son accès simplifié.

Cependant, ce lieu est révélé comme problématique du point de vue de la fréquentation, de la propreté et des usages. Plus spécifiquement, c'est « l'envahissement par la population du Grand Genève » et des publics « jeunes » occupant l'espace par des activités festives qui dérange les participants, enfants ou plus âgées. Victime de son succès, les participants déplorent aussi le manque de propreté, une seule poubelle est mise à disposition pour les centaines d'usagers quotidiens.

Propositions

- III.A.2. Limiter le nombre d'entrées ;
- III.A.2. Transformer la plateforme en plastique en bois ;
- III.A.2. Agrandir les espaces de délaissement ;

3. Ouvrir les bords du lac

La commune de Genthod bénéficie de deux accès au lac, mais de taille relativement modeste. Sur les plus de 2000 mètres de rive du lac, seuls 400 sont aux mains de la commune de Genthod. Certains aimeraient que les rives du lac soient rendues accessibles au public conformément au droit en vigueur, cet élément est ressorti à la fois dans les questionnaires et les ateliers : « manque de promenades sur le lac », « pouvoir se promener tout le long du lac », « elles pourraient être renaturées ». D'autres souhaitent privatiser l'accès aux plages ou au moins en limiter l'accès.

Propositions

- III.A.3. Rendre accessibles les rives du lac conformément à la loi ;
- III.A.3. Renaturer certaines portions des berges du lac, création de réserve-nature au bord du lac notamment dans les parties aux mains des privés (roselières) permettant le retour d'espèces sensibles ;
- III.A.3. Rendre accessible l'ensemble des rives du lac.

III. B. Pour un village avec des espaces naturels et agricoles valorisés

B. Augmenter les équipements dans les parcs

Au-delà des espaces de baignade, le village de Genthod compte deux espaces verts : le parc Lullin et la campagne Lullin (appelée aussi le parc à chien). Les questionnaires et les ateliers révèlent que l'aménagement de ces espaces est assez pauvre. La campagne Lullin est destinée aux chiens non tenus en laisse et le parc Lullin est équipé de jeux pour enfants. De manière générale, les parcs favorisent la biodiversité au sein des espaces verts et permettent une diversité d'appropriations possibles. Globalement, les aménagements de ces deux espaces verts généreux sont à interroger pour répondre aux aspirations d'un plus large public.

1. Proposer une mixité d'usages dans le parc Lullin

Situé au centre la commune, le parc Lullin présente une aire de jeux (balançoire, trampoline) très appréciée par les enfants. Ceux-ci aimeraient avoir une fontaine et des toilettes à disposition. Les deux tiers du reste du parc sont constitués de rangées de marronniers d'Inde sur une prairie. Cet espace pourrait être valorisé par des cheminements pour accueillir des espaces de jeux ou de délaissement pour les autres tranches d'âges y compris les jeunes et les adultes (tables, banc ou barbecue, ping-pong, barbecue, etc.). L'entrée du parc n'est pas suffisamment sécurisée, les enfants arrivent directement sur le carrefour Valavran — Gandole.

Propositions

- III.B.1. Agrémenter le parc d'aménagements collectifs pour toutes les tranches d'âges ;
- III.B.1. Installer un point d'eau et des toilettes ;
- III.B.1. Favoriser la perméabilité du parc, mettre en place une ouverture du parc au sud au niveau de la rue chemin de la Gandole ;
- III.B.1. Mettre en valeur et sécuriser l'entrée du parc ;
- III.B.1. Favoriser la biodiversité et permettre une diversité d'appropriations possibles, notamment : encourager la plantation d'espèces indigènes, la gestion extensive des espaces verts ;
- III.B.1. Construire un skatepark.

2. Proposer une mixité d'usages dans la campagne Lullin

La campagne Lullin est un espace de liberté pour les chiens qui présente une grande prairie et d'un espace boisé en contrebas qui relie les Bains de Saugy à travers un passage sous-voie. À l'entrée du parc depuis la route du village, l'espace généreux et clôturé, qui présente un petit potager, a éveillé l'intérêt des participants. Ils imaginent que cet espace pourrait être optimisé au travers d'« un projet de jardin collectif ouvert aux habitants de la commune qui ne disposent pas de jardin ».

La campagne Lullin est aussi mal perçue pour l'entretien fourni par la ville de Genthod, quand celui-ci accueille des résidents de tout le canton. Il devrait proposer des « infrastructures autres que celles dédiées aux chiens tels que des tables de pique-niques, des barbecues, des installations de sports urbains ». Malgré le retrait des barbecues aux bains de Saugy (par ailleurs bien acceptés), nombreux sont les participants aux ateliers qui critiquent l'absence d'espace de grillade sur le territoire de la commune. D'autres soulignent qu'un système de clôture pourrait être aménagé pour régler le problème des promeneurs qui ne se sentent pas sécurisés au contact des chiens.

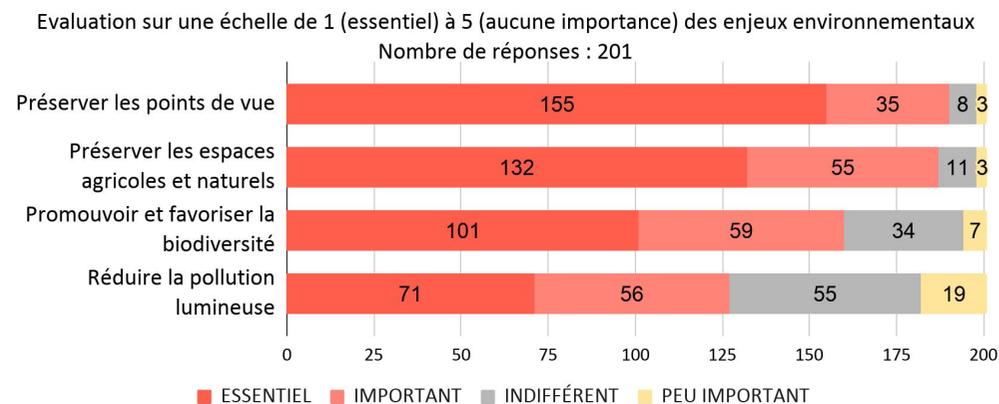
Propositions

- III.B.2. Aménager des petits espaces collectifs de type agriculture urbaine ;
- III.B.2. Encourager une gestion plus extensive des espaces verts, l'agriculture urbaine ;
- III.B.2. Éviter la spécialisation des espaces verts afin d'assurer son accessibilité à tous
- III.B.2. Aménager d'autres équipements afin de permettre d'autres usages collectifs (tables, bancs, barbecue)
- III.B.2. Sécuriser le cheminement des promenades ;
- III.B.2. Agrémenter le parc d'aménagements collectifs pour toutes les tranches d'âges (tables, bancs, barbecue).

III. C. Pour un village avec des espaces naturels et agricoles valorisés

C. Préserver et mieux relier les espaces naturels, agricoles

Les Gentousiens sont très attachés au caractère rural de leur commune qui constitue une richesse, une ressource nécessaire au bien-être de la population, car il offre des itinéraires de promenades et des points de vue sur les grands paysages. Tout l'enjeu réside dans sa conservation et sa mise en valeur afin de préserver la nature et le paysage.



Graphique 8 — quelle est l'importance des enjeux environnementaux suivants ?

1. Préserver les entités paysagères

Les participants sont très attachés aux qualités de paysage offertes par l'espace forestier. Quasi l'unanimité des répondants aux questionnaires (92 %) considère comme important ou essentiel de préserver les espaces forestiers qui sont identifiés comme des espaces de calme, relaxant et de nature.

Propositions

- III.C.1. Conserver les espaces forestiers, les points de vue ;
- III.C.1. Proposer une continuité du cheminement du Nant de Malagny ;
- III.C.1. Renaturation des cours d'eau du village ;
- III.C.1. Gérer de manière extensive les forêts ;

2. Des cheminements pour relier les espaces ouverts

Sur les 201 répondants, 190 personnes jugent essentielle ou importante la préservation des points de vue (voir graphique 7). Sont particulièrement appréciés le chemin des Vignes le chemin de la ferme, le Nant de Malagny et le bois d'Avault au nord de la commune à proximité de zone villa : « le bois au nord de la zone villa est mon coin préféré, il y a une cabane, un banc au milieu de la forêt, c'est un autre monde ».

Plus spécifiquement, le chemin des Rousses, localisé sur le parcours de la future voie verte reliant le Pregny-Chambésy à Versoix, est considéré comme le plus beau lieu de Genthod. Son calme, son caractère agricole (vignes) ainsi que ses qualités paysagères (ouverture sur le lac, la rade et le Mont-Blanc) en font le lieu privilégié pour les promenades.

Propositions

- III.C.2. Aménager des itinéraires piétons à travers l'espace rural reliant ceux des communes voisines ;
- III.C.2. Attacher une attention particulière au choix du revêtement des cheminements (plus carrossable tout en étant perméable) ;
- III.C.2. Augmenter le nombre de panneaux signalétiques sur le paysage et le fonctionnement des biotopes sur les espaces agricoles et naturels.
- III.C.2. Créer un camping 4 étoiles de passage ;
- III.C.2. Ajouter des bancs le long du ch. des Rousses et conserver les vignes.
- III.C.2. Créer un espace de rencontre au milieu des champs.

III. C. Pour un village avec des espaces naturels et agricoles valorisés

Enfin, Genthod bénéficie de nombreux bâtiments inscrits à divers recensements architecturaux. Ce patrimoine bâti dispose généralement de grands espaces verts. Le domaine de Pierre Grise abritant un internat éducatif est perçu comme magnifique et de nombreux participants souhaiteraient qu'ils soient ouverts aux habitants.

Propositions

- III.C.2. Permettre la traversée du domaine de Franck Muller et du domaine de Pierre Grise.
- III.C.2. Créer un espace de rencontre au milieu des champs.

3. Promouvoir la production agricole

À l'image des espaces agricoles, ou des bords du lac, l'espace agricole caractérise la commune de Genthod. Trois fermes sont recensées sur son territoire. Ils sont plusieurs à demander une meilleure insertion de la production agricole dans le quotidien des Genthousiens.

Propositions

- III.C.3. Mettre en valeur des produits locaux, favoriser le circuit court et la vente à l'épicerie.
- III.C.3. Favoriser la production biologique
- III.C.3. Créer un réseau des fermes de Genthod sur le site de la commune
- III.C.3. Redimensionner le parcellaire des espaces agricoles en plantant des haies, forme de haies arborescente, chênes, etc.

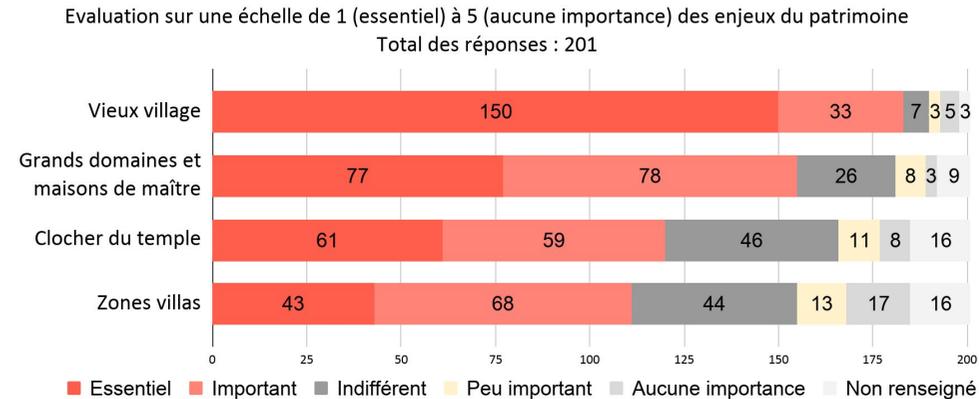
IV. Préservé et une population renouvelée

La commune de Genthod est très appréciée pour son caractère villageois préservé. L'enjeu réside aujourd'hui dans le choix d'une stratégie démographique dans un contexte où maintenir un cadre de vie de qualité est prioritaire. Les avis sont en effet mitigés entre ceux qui ne souhaitent voir aucun changement et ceux qui veulent maintenir ou attirer des populations jeunes. Dans ce deuxième cas se pose la question des choix urbanistiques à développer pour une croissance démographique positive tout en préservant le patrimoine, le cadre de vie, et l'offre de services.

A. Préserver le caractère villageois

Le centre historique du village qui comprend la Rue du Village, le temple et le restaurant du Château est un lieu très apprécié de Genthod (cf. p 16). Il est caractérisé par « l'esprit » ou « l'aspect villageois », un « charme pittoresque », et associé à l'image d'un « village paisible et accueillant ». Ce caractère villageois renvoie aussi bien à la forme du bâti qu'à la petite taille de la commune.

En termes de bâti, la préservation et les restaurations réussies du patrimoine sont particulièrement appréciées dans les discours et les questionnaires. La rénovation du temple et la restauration du château/mairie sont perçues comme des évolutions positives. Dans les deux cas, le patrimoine est considéré comme bien conservé, valorisé et bien intégré au bâti moderne environnant.



Graphique 9 — quels sont les éléments du patrimoine les plus importants pour Genthod ?

IV. A. Pour un village préservé et une population renouvelée

Le vieux village, la cloche du temple, les grands domaines et maisons de maître, sont tous des éléments de patrimoine considérés comme importants à Genthod (voir graphique 8 ci-dessus). La forme de ces bâtiments et le fait qu'il n'y ait « aucun immeuble à étages » sont des caractéristiques urbaines appréciées. Ce dernier point, sur l'absence totale d'immeubles à étages à Genthod, est intéressant quand il existe plusieurs immeubles d'appartements en R + 2 (Chemin du Presbytère notamment). Pendant les balades des ateliers, la présence de ces immeubles n'est pas relevée comme gênante. En revanche, les récentes constructions cubiques de nouvelles maisons ne s'intègrent pas, selon certains, dans le paysage et participent à l'enlaidissement de la zone villas. Pour d'autres, il y a même « trop de nouvelles constructions ».

De façon plus générale, la petite taille de la commune est présentée comme un atout. Genthod est une commune à « taille humaine » avec une « faible densité de population », un « développement contrôlé [et donc] peu d'habitants ».

Le caractère villageois, c'est aussi une proximité avec la nature et les espaces agricoles (comme vu dans la thématique 3). Cette proximité de la zone agricole, considérée comme « indispensable pour les cultures vivrières » n'est pas sans nuisance, et notamment olfactive (purin de porc).

Propositions

IV.A.1. Conserver le caractère agricole et villageois

IV.A.1. Maintenir une « ville à taille humaine » et ne pas « créer une ville à la campagne »

B. Assurer un développement démographique et urbain respectueux du caractère villageois

Comment faire évoluer la population de Genthod ? La réponse des Gentousiens n'est pas unanime, certains ne souhaitent aucune transformation quand d'autres veulent maintenir ou attirer des jeunes. Par sa proximité avec l'aéroport, le développement urbain de Genthod est freiné depuis de nombreuses années (existence OPB estimée à 1986). Ces limites d'urbanisation permettent de conserver le caractère villageois tant apprécié, mais elles constituent également pour certains un frein à l'évolution démographique de Genthod.

1. Choisir de densifier ou de ne pas densifier...

La densification est évoquée ici soit comme une augmentation de la population sur un même territoire, soit comme la construction de nouveaux logements en dents creuses. Ces deux acceptions font l'objet de désaccords pour l'avenir du territoire de Genthod.

Éviter la densification

D'un côté, la densification bâtie et l'augmentation du nombre d'habitants seraient source de nuisances nouvelles.

L'arrivée de nouvelles populations extérieures à Genthod, étrangères et expatriées, est en effet vue comme une menace qui s'accompagne d'incivilités et d'un non-respect des règles communales. Il y aurait comme une injustice dans l'accueil privilégié de certaines populations étrangères, aujourd'hui trop nombreuses sur le territoire Gentousiens. Les incivilités remarquées se déploient dans les lieux publics (bains de Saugy, parcs jeux enfants, parc chien). Celles-ci peuvent participer à un sentiment d'insécurité, surtout la nuit (ex. : activités nocturnes au Creux de Genthod).

IV. B. Pour un village préservé et une population renouvelée

Près de 10% des Gentousiens évoquent par ailleurs le bétonnage ou la construction d'appartements comme un risque pour la nature, pour les espaces verts et naturels et les terres agricoles, ainsi que le patrimoine de la commune. Car c'est la *personnalité* même de la commune, son caractère villageois qui est touché par ces nouvelles constructions. Plus spécifiquement, les constructions en zones villas, les constructions Malagny, 4, chemin des Limites ainsi que chemin des Boulangers, ou encore « en bas de chez Mme Mingard » sont dépréciées.

Ainsi, quand ils sont interrogés sur l'avenir de Genthod, une trentaine de Gentousiens demandent le moins de changement possible. Ils souhaitent préserver Genthod tel qu'elle est afin de maintenir la qualité de vie actuelle et l'aspect villageois tant apprécié.

Propositions

- IV.B.1. Éviter la densification
- IV.B.1. Ne pas augmenter la population
- IV.B.1. Ne pas défigurer le patrimoine, préserver l'esthétique ainsi que le caractère rural et les constructions basses.

Contourner les limites de l'urbanisation contrôlée

La densification bâtie et l'augmentation du nombre d'habitants sont des transformations attendues par d'autres.

En effet, la ville est perçue par de nombreux résidents comme vieillissante et plusieurs demandent une évolution démographique positive : plus de jeunes, plus de nouvelles familles avec enfants, « un rajeunissement de la vision de la commune », parce que « la jeunesse, c'est la vie ».

Propositions

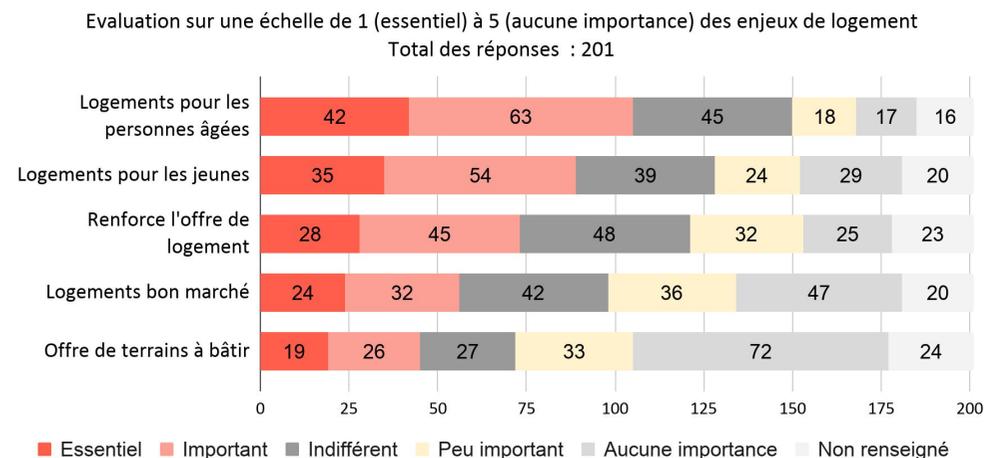
- IV.B.1. Attirer plus de jeunes
- IV.B.1. Attirer plus de nouvelles familles avec enfants

Les limitations à l'urbanisation ou à la densification sont considérées comme des freins à cette évolution démographique attendue. Nombreux évoquent l'impossibilité ou la difficulté de construire de nouveaux logements pour maintenir les enfants de Genthod, ou attirer de nouvelles et jeunes familles. Le coût des logements est également une menace à cette évolution. La réduction du nombre de classes au centre scolaire est interrogée comme une évolution irréversible...

2. Proposer une offre de logements nouvelle

Pour combler ce manque, plusieurs font des propositions en lien avec une offre de logements nouvelle.

D'après les réponses aux questionnaires concernant les enjeux de logements, les solutions se trouvent moins du côté des terrains à bâtir, que du côté de l'offre de logements nouveaux. Dans le graphique ci-dessous, on voit que développer l'offre de terrain à bâtir n'a aucune importance pour près de la moitié de ceux ayant répondu à la question.



Graphique 10 — quelle est l'importance des enjeux environnementaux suivants ?

IV. B. Pour un village préservé et une population renouvelée

Du côté de la création de logements nouveaux, c'est surtout l'offre ciblant les personnes âgées et les jeunes qui mobilise les Gentousiens. Ces derniers trouvent important de créer des logements pour un public spécifique, fragile économiquement ou socialement — jeunes ou personnes âgées. Pour compléter cette donnée, de nombreuses propositions en lien avec l'augmentation de l'offre de logements sont apparues dans les ateliers et les questionnaires. Celles-ci visent plus spécifiquement les jeunes ou de nouvelles familles, les personnes âgées ou seules dans la commune. La question de l'accessibilité (des logements abordables) ou encore la proposition d'une offre logement locative semble alors essentielle, l'objectif étant de créer une plus grande diversité sociale.

Propositions

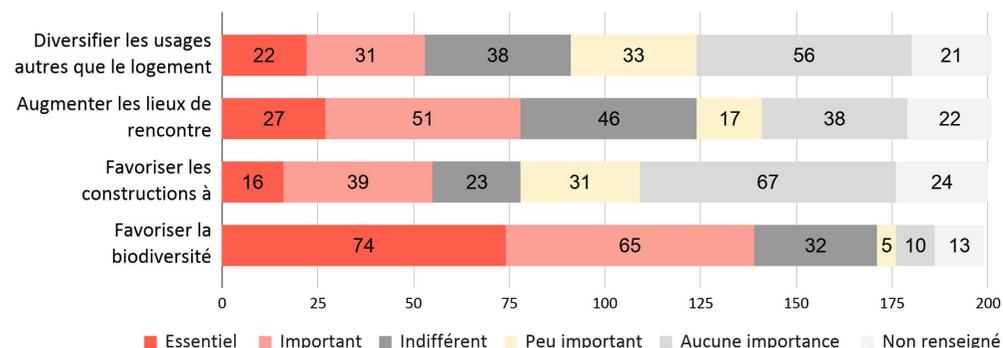
- IV.B.2. Créer des immeubles locatifs abordables, dans le rural ou villageois ;
- IV.B.2. Développer une offre de logements pour personnes âgées pour permettre à ces dernières de remettre leur maison à de jeunes familles ;
- IV.B.2. Acheter les terrains de l'état de Genève ou autres institutions pour une meilleure utilisation ;
- IV.B.2. Créer des colocations pour les jeunes par des opérations de rachat par la commune ;
- IV.B.2. « Recréer un quartier comme celui de la Dime avec des loyers abordables pour les jeunes Gentousiens, mais ne pas développer de zone villa ou d'activités »

3. Choisir une stratégie d'évolution de la zone villa

Le développement urbain à Genthod est fortement marqué par sa zone villa et son caractère résidentiel. Cela est d'ailleurs considéré par certains comme un atout de Genthod. La zone villa à Genthod se caractérise par sa proximité des espaces naturels, champs et espaces avec vue sur les chênes et des cheminements pour se balader. La zone villa, c'est d'abord le lieu d'habitation. Dans les lieux fréquentés, ils sont plusieurs à avoir mentionné en première et parfois unique proposition, leur domicile parce que « c'est chez moi, je suis bien », « seul endroit chez nous sur cette planète (et encore) besoin fondamental, atonique, éthologique, écologique ».

Une partie du questionnaire interrogeait spécifiquement l'évolution de la zone villa. Les réponses montrent un intérêt premier pour une protection de la biodiversité et puis pour augmenter les lieux de rencontre entre voisins. Favoriser les constructions de plusieurs étages ainsi que la diversification des usages reste une proposition plus mitigée. Des solutions en ce sens ont néanmoins été avancées dans les ateliers.

Evaluation sur une échelle de 1 (essentiel) à 5 (aucune importance) des enjeux de la zone de villas.
Total des réponses : 201



Graphique 11 — quelle est l'importance des enjeux environnementaux suivants ?

IV. B. Pour un village préservé et une population renouvelée

Propositions

- IV.B.3. Faire évoluer la zone villa en zone mixte ;
- IV.B.3. Prendre le chemin des Troiselles comme exemple pour densifier l'existant en zone villa ;
- IV.B.3. Changer « la loi pour qu'elle autorise la construction de + de villas sur le terrain. La jeunesse, c'est la vie, où est-ce qu'ils vont habiter ? » ;
- IV.B.3. Faire évoluer « le PSIA, car il n'y a plus de possibilité pour bâtir des logements » ;
- IV.B.3. Rendre possible la « construction sur sa parcelle actuellement en zone de nuisance » ;
- IV.B.3. Débloquer zones constructibles gelées par canton et AIG
- IV.B.3. Le maintien et la continuité de la zone villa (perte de valeur scandaleuse) ;
- IV.B.3. Ouvrir la zone villa avec un lien au village plus affirmé ;
- IV.B.3. Mettre des zones mixtes habitat liées à l'activité (artisans, médecins) comme à Bellevue sur le chemin des Limite.

C. Maintenir une bonne gestion pour une vie de qualité.

Lorsqu'interrogés sur les qualités de Genthod, près d'un répondant sur deux mentionne le cadre de vie. La vie à Genthod est calme et de qualité. La commune offre un « cadre de vie exceptionnel », « facile » et « agréable » « à vivre » ainsi qu'un véritable bien-être... La « quiétude », la « tranquillité » et la « paisibilité » y règnent. La beauté du cadre est évoquée à de nombreuses reprises, son panorama, ses vues, et en particulier, celles splendides, côté lac ainsi que ses « florales magnifiques ».

L'offre de services et la gestion par la commune des espaces publics et/ou communs sont des éléments de grande importance pour préserver cette image de village où il fait bon vivre. Pour certains, la qualité de vie s'y est améliorée ces dernières années. La commune serait perçue comme bien gérée avec de bons aménagements, de bons accès pour aller faire des balades, des services sociaux de qualité. Pour d'autres, l'offre de services communale est à revoir.

1. Assurer des espaces publics propres et entretenus

La commune est bien entretenue, elle se caractérise par sa propreté. L'entretien des espaces publics semble assuré : « les fleurs partout, l'abattage de l'arbre qui entravait la circulation grâce aux TPG » sont mentionnés parmi les évolutions positives. La connexion y est par ailleurs excellente. L'éclairage public est bien perçu par certains, d'autres décrivent un manque de cohérence dans celui-ci. Quelques points restent à améliorer.

Propositions

- IV.C.1. Améliorer l'image de Genthod. Pour certains, Genthod n'est pas « digne de son rang » « visuellement » : murs propres, CFF, rond-point.
- IV.C.1. Arrêter les cloches afin d'assurer le calme la nuit.
- IV.C.1. Dégager les chemins et les trottoirs quand il neige

IV. C. Pour un village préservé et une population renouvelée

2. Renforcer l'offre pour le traitement des déchets et de la Poste

Certaines transformations dans les services proposés par la ville de Genthod à savoir, la disparition de la Poste et la transformation de la collecte des déchets ne font pas l'unanimité. Cette dernière fait en effet réagir 30 personnes négativement. « L'arrêt des levées de poubelles ou container à domicile », « le service/récupération de déchets rue de la Printanière » ou encore le manque « de réflexion de fusion avec Bellevue pour finaliser les partages déjà existants » font partie des critiques. Ce sont principalement les ecopoints, leur forme, odeurs, esthétiques qui sont critiqués, ainsi que leurs accès. Ils sont « moins soignés, [avec] beaucoup plus de déchets au bord des routes, sur les chemins piétonniers ». Ils sont en effet considérés comme trop loin, ou compliqués d'accès pour des personnes à mobilité réduite. Surtout, ce nouveau format de collecte des déchets est condamné pour le fait d'encourager les déplacements en véhicules individuels, et de favoriser donc, les circulations et la pollution. On ne comprend pas pourquoi la levée de poubelles a été supprimée quand celle-ci fonctionnait bien. À l'inverse, une personne considère les ecopoints comme une des évolutions positives de Genthod.

Concernant la Poste, la suppression de celle-ci est déplorée par 6 personnes, les services fournis par l'épicerie ne remplaçant pas ceux permis par la Poste.

Propositions

- IV.C.2. Proposer « Un relevé des ordures performant » ;
- IV.C.2. Créer « des ecopoints proches ».

3. Assurer une sécurité permanente

Le manque de sécurité est également évoqué avec notamment, l'existence d'un trafic de drogues et de vols nocturnes.

Propositions

- IV.C.3. Garantir « plus de sécurité en général et la disparition des dealers de drogue » ;
- IV.C.3. Proposer une police plus visible ;
- IV.C.3. Proposer la « circulation d'une agence de sécurité surveillance » ;
- IV.C.3. Assurer une « surveillance des lieux » et « des mesures contre les incivilités (déchets, etc.) »

4. Améliorer la gestion administrative de la commune

La mairie est tantôt sujette à des compliments. Celle-ci est disponible, à l'écoute, et généreuse, et le nouveau maire et le service municipal sont vus comme une évolution positive de Genthod. D'un point de vue administratif, le service y est excellent, on y est bien accueilli et les formalités sont rapidement exécutées. La ville est bien vue pour sa fiscalité avantageuse avec la « plus basse imposition du canton » et sa bonne santé économique.

Tantôt, celle-ci fait l'objet de critiques concernant une gestion perçue comme chaotique, un gaspillage des deniers communaux, de moindres engagements en matière de durabilité, et « des promesses non tenues par les dirigeants politiques ». La fiscalité de la commune, sa mauvaise gestion, le risque de mettre en péril les beaux domaines de la commune, ou encore l'achat du camion de pompier sont considérés comme des évolutions négatives, tout comme le fait de prendre des décisions sans au préalable en informer les personnes concernées. Un répondant insiste sur ce point : « *Toutes ces questions sont centrales pour la vie d'une cité et le monde politique ne pourra plus aujourd'hui le faire seul. À ce jour, la prise en compte de l'avis de la population est centrale, mais pas suffisante. Il est aussi central de développer une participation citoyenne active en lien étroit avec la politique de la commune afin de créer de nouveaux liens au sein de la cité, au sein de la politique.* »

IV. C. Pour un village préservé et une population renouvelée

Propositions

- IV.C.4. Réduire les impôts ;
- IV.C.4. Développer une dimension participative et avoir des élus plus près des citoyens : « plus de contact public avec le conseil communal, et pas seulement en temps d'élection ». Être dans une politique commune et non pas individualiste ;
- IV.C.4. Développer l'incitation au respect citoyen.

5. Encourager la coordination avec Bellevue

La question de la relation avec Bellevue est évoquée tant du point de vue physique (il n'est pas clair où commence et où se termine Genthod sur la route de Valavran, car le panneau est mal placé) qu'administratif. Il manquerait une coordination avec la commune voisine.

Propositions

- IV.C.5. Encourager une fusion avec Bellevue, de façon générale : « Les enjeux futurs vont certainement dépasser le territoire communal, donc [nécessitent une] fusion politique de communes rive droite (Genthod Bellevue Chambésy ?) » et plus spécifiquement, pour l'offre scolaire « avec l'école de Genthod pour les 1p - 4p et l'école de Bellevue pour les 5p-8p et des navettes scolaires pour réduire les déplacements en voiture des parents » ;
- IV.C.5. Réinstaurer « la paix avec la commune de Bellevue ».

Récits de vie

Les trois récits de vie pour Genthod, proposés dans les pages suivantes, caractérisent les tendances issues des réponses au questionnaire et aux ateliers. L'objectif est d'en faire un outil de discussion pour le groupe de suivi de la phase 3 afin d'alimenter les scénarios de vie réalisés par les mandataires du PDCom.

Pour rédiger ces récits de vie, nous avons procédé en deux étapes. Nous avons d'abord identifié les divergences et ressemblances entre les propositions de chacune des quatre thématiques présentées ci-dessus :

- Mobilités
- Centralité
- Nature et agriculture
- Développement démographique et urbain

Par exemple, pour la thématique "mobilités", nous avons identifié des attentes pour développer les mobilités douces et d'autres pour au contraire, éviter de leur donner une place trop importante sur la chaussée. Ces oppositions ont permis d'identifier des alternatives possibles concernant les mobilités : entre, une forme de laisser-faire allant vers un village avec un trafic toujours plus dense et une transformation radicale proposant une fermeture du centre aux pendulaires. Nous avons procédé de la même façon pour chacune des thématiques.

Nous avons ensuite croisé ces différentes variables issues de chacune des thématiques et avons cherché à identifier les croisements les plus complexes et susceptibles de faire discuter et réfléchir collectivement. Par exemple, un village avec une mobilité fortement orientée voiture avec une protection de la biodiversité à l'extrême. Cela nous a permis d'arriver à trois récits qui croisent les variables des quatre thématiques.

Guide au lecteur

Chaque récit (sur la droite de la page) est accompagné des variables des thématiques qui le caractérisent (sur la gauche).

On est en 2035, quinze années sont passées depuis la révision du plan directeur. Benoît, Nadine et Fabrice nous racontent leurs vécus et leurs perceptions de Genthod.

Récit 01 - Village renard : un territoire cloisonné pour une nature préservée

Le récit en bref

Les variables choisies pour donner à voir l'ambiance du village de demain sont tirées des propositions et/ou constats des habitants.

Mobilité : dépendance à la voiture

- Un réseau orienté véhicule individuel ;
- La présence des avions toujours forte.

Centralité : offre de services endormie

- Pas d'actions envers les services ;
- Une offre TP pour relier aux commerces les plus proches (Versoix).

Nature et agriculture : une biodiversité protégée

- Privatisation des espaces naturels pour les Gentousiens;
- Agriculture respectueuse de la biodiversité ;
- Incitations aux particuliers pour les zones villas (plantation d'arbres).

Développement démographique et urbain : offre de logements gelée

- Gel de nouvelles constructions ;
- Population vieillissante.

Benoît a grandi à Genthod. Sa proximité du centre de Genève, son esprit de village et ses paysages de champs, de vigne et de lac lui ont permis de convaincre son épouse que, malgré le désagrément des avions, c'était bien ici qu'il fallait voir leurs deux filles grandir.

Aujourd'hui à 72 ans, son attachement est intact. La vie du village s'est un peu assoupie, plusieurs services ont disparu, mais l'essentiel est préservé le calme et la beauté du paysage. Pour le reste, il lui suffit de faire 5 minutes de voiture, pour trouver tout ce dont il a besoin au quotidien dans les communes voisines. Un service de minibus à la demande a même été mis en place pour celles et ceux qui doivent se passer de leur voiture.

Mais, ce qui le réjouit le plus est qu'avec la décision politique de geler toutes nouvelles constructions et de classer le territoire de Genthod en tant que réserve régionale de la biodiversité genevoise, la nature a pris une place exceptionnelle.

Les privés ont été incités financièrement à planter plus d'arbres et plus d'espèces pour permettre à la biodiversité de trouver refuge et aux mois d'été d'être un peu moins caniculaire. Les espaces agricoles sont désormais cultivés pour promouvoir la flore et les espaces boisés ont gagné du terrain et abritent une faune de plus en plus diversifiée.

Pour restreindre la pression d'un usage excessif, les quartiers sont restés morcelés, il faut connaître le voisin et les passages pour déambuler à pied librement. L'accès aux rives de Saugy, anciens bains de Saugy, est désormais contrôlé pour garantir une cohabitation harmonieuse entre la faune, la flore et les humains.

Bien que ses filles qui habitent aujourd'hui Carouge et Bruxelles se moquent de lui en le comparant à un Sioux dans sa réserve, il apprécie cette qualité de vie et rétorque que rien de mieux qu'un village de séniors pour prendre soin de la nature.

Récit 2 - Village cigogne : une centralité mixte et récréative

Le récit en bref

Les variables choisies pour donner à voir l'ambiance du village de demain sont tirées des propositions et/ou constats des habitants.

Mobilité : un village organisé autour de modes doux

- Remplacement des places de stationnement dans le centre
- Bonne desserte en TC

Centralité : un centre revitalisé

- Ré-édition de la fête des Tréteaux
- Création d'espaces de rencontres et d'activités culturelles dans le centre

Nature et agriculture : une nature accessible à toutes et tous

- Ouverture des berges du lac
- Potager campagne Lullin

Développement démographique et urbain : une nouvelle offre de logements pour attirer et maintenir de jeunes ménages

- Densification possible en zone villa
- Construction d'immeubles de petite taille

C'est un beau soleil de fin d'été en ce samedi 25 août 2035 pour Nadine. Une femme de 40 ans au visage souriant et ouvert. Elle commence sa journée au potager de la campagne Lullin. Il est 8 h. Se tenant devant le cabanon où sont rangés les outils de jardinage, elle tend un arrosoir vers Hervé qui la regarde en souriant.

Après un café, elle repartira 30 minutes plus tard avec un panier de framboises pour préparer un gâteau à son fils cadet qui vendra des tranches pour financer un voyage humanitaire. Aujourd'hui, c'est la fête des Tréteaux, sa première édition depuis 2013. Tout le monde en parle dans le village cette semaine. Elle sillonne le village jusqu'à la rue du pressoir où se trouve son appartement. La rue du village est fraîche, des arbres ont remplacé les places de stationnement le long du muret. À midi, pendant que le maire prononce quelques mots d'ouverture de la fête des tréteaux, elle retrouve alors ses amis sur la nouvelle place entre le temple et la mairie transformée en terrasse à l'ombre d'un platane pour écouter un concert de jazz. Ils y passent tout l'après-midi avant de se rendre à une pièce de théâtre dans le domaine de Frank Muller ouvert dorénavant au public. La journée s'achèvera par un repas chez des amis de Nadine, un petit immeuble dans le quartier des Boulangers qui se densifie progressivement. Ils seront rejoints par leurs voisins, de jeunes colocataires d'une villa en attente de démolition. La réglementation évolue et permet à chaque propriétaire d'une villa de densifier sa parcelle, permettant ainsi une nouvelle offre de logements.

Le lendemain, Nadine et ses enfants décident d'aller pic-niquer aux Creux de Genthod. Ils traversent le parc à chiens dont une partie a été clôturée pour l'installation d'un espace de grillade, puis se rendent aux bains de Saugy avant d'emprunter la nouvelle promenade lacustre qui mène au Creux de Genthod. Un parc verdoyant remplace le parking.

Depuis son accident de voiture en 2029 et six mois de béquilles, elle a décidé d'abandonner sa voiture, car elle a découvert que le village était très bien desservi par les transports en commun. Elle se rend dorénavant au travail en bus ou à vélo par la voie verte si la météo le permet.

Récit 3 - Village escargot : concentration et lenteur pour une vie de qualité

Le récit en bref

Les variables choisies pour donner à voir l'ambiance du village de demain sont tirées des propositions et/ou constats des habitants.

Mobilité : Démobilité

- Fermeture du trafic aux non-Gentousiens
- suppression du parking de surface
- centre du village piétonnier

Centralité : Centralité commerciale renforcée

- Création de commerces de proximité = création de lieux de convivialité et de rencontre
- Vente des produits locaux

Nature et Agriculture : Un village agricole durable

- Création de circuits courts
- Multiplication de producteurs locaux bios (vs 3 grandes fermes)
- Extinction des lumières la nuit

Développement démographique et urbain : un village diversifié

- Réglementation évolue pour permettre construction d'immeuble en R+2
- Création d'aménités pour entraide entre générations

6 h 30 s'affichent sur l'horloge de Fabrice suspendue à la baie vitrée de sa chambre. Elle donne sur les vaches de Michel, son voisin fermier. Elles sont dans l'obscurité. Depuis l'extinction des lumières du village la nuit, seule la lumière du jour pourra éclairer Genthod. Les odeurs de fumier répandu la veille ne le dérangent pas, elles lui rappellent au contraire la chance qu'il a de vivre à la campagne.

Il sort de chez lui. Avant d'enfourcher son vélo, Fabrice regarde son immeuble. Il est récent, mais s'insère bien dans son environnement avec ces deux étages. La commune a racheté ce terrain au canton de Genève en 2021 pour y construire cet immeuble en bordure de Bellevue. Depuis son installation il a pu rencontrer ses dix voisins avec lesquels ils ont mis en place un système d'entraide pour les personnes âgées vivant sur le chemin des Chênes.

Il se dirige vers le village pour son journal et son pain paillasse quotidien fraîchement fabriqué par Marlène, la boulangère installée à côté de l'épicerie, Chez Iris, depuis 15 ans maintenant (elle utilise un ingrédient spécial : farine du maïs cultivé — bio - par Michel son voisin fermier). Le trajet par les chemins piétons réaménagés puis par la route de Rennex libérée de son trafic depuis sa fermeture aux non-Gentousiens est très agréable et il ne peut plus imaginer une journée sans ce bol d'air frais. Tandis qu'il traverse la rue du village, il ne peut s'empêcher de s'arrêter chez Milou pour son café. C'est un des anciens de Genthod qui grâce aux aides de la commune a pu revenir pour ouvrir un bistrot... un lieu convivial qui sait rassembler toutes les générations avec ses petits prix et ses plats qui viennent tout droit des producteurs locaux. Ils se sont multipliés à Genthod ces dernières années et proposent une offre très variée de produits bios. Ils sont vendus quotidiennement chez le nouveau maraîcher et au marché hebdomadaire qui prend place sur la place du centre communal.

Il arrive à la gare du Creux de Genthod où il accède facilement au quai... « c'est beaucoup mieux depuis qu'ils ont agrandi et enfoui le parking », se dit-il... Tandis que le train s'éloigne vers Genève pour rejoindre son bureau, Fabrice regarde le lac et n'attend qu'une chose après sa journée de travail : rentrer profiter du coucher du soleil sur le Salève.

Index du catalogue d'idées

Retrouvez dans les pages suivantes, chacune des propositions formulées dans le questionnaire et les ateliers.

Index des propositions - I. ... pour un village accessible et calme

A. Réduire les nuisances des infrastructures de transport

p.09

A.1. Limiter la densité des vols

- I.A.1. Arrêter la croissance de l'aéroport
- I.A.1. Garantir un nombre plancher de rotations d'avions par jour
- I.A.1. Imposer une ouverture stricte entre 6 h et 22 h sans exception.

A.2. Désaturer un réseau routier engorgé et dangereux

- I.A.2. Dissuader et modérer la traversée du village
- I.A.2. Mettre en place un système limitant fortement la vitesse et le trafic de transit à travers le village et les zones résidentielles (« interdiction aux pendulaires », « contournement pour les pendulaires »). Généralisation des zones 30 sur tous les axes du village et la pose de radars fixes limitant la vitesse notamment sur la route de Lausanne.
- I.A.2. Créer une route de contournement.
- I.A.2. Inciter les automobilistes à prendre la route des Fayards afin d'apaiser les routes de Valavran, de Rennex et de Malagny.
- I.A.2. Limiter l'implantation de grandes entreprises au cœur du village comme celle de Frank Muller, générateur d'un flux important par rapport à la taille des infrastructures du village.
- I.A.2. Créer un revêtement routier phonoabsorbant
- I.A.2. Réaménager le carrefour Valavran-Gandole et Valavran-Collex en vue de renforcer la sécurité des piétons et limiter la vitesse des véhicules
- I. A.2. Créer un passage piéton qui permettra de traverser la route Suisse au niveau du Creux de Genthod, notamment pour les cyclistes circulant dans le sens Versoix — Bellevue.
- I.A.2. Végétaliser la route de Lausanne
- I.A.2. Proposer un système de stationnement plus efficient ;
- I.A.2. Offrir des macarons annuels pour les personnes ne disposant pas de place de parking ;
- I.A.2. Faire preuve de « tolérance notamment le dimanche pour le service religieux du temple » ;
- I.A.2. « Rendre le centre du village piétonnier » ou « la rue du centre du village sans voiture ».

- I.A.2. Créer une offre de stationnement aux abords de la gare de Genthod-Bellevue et du Creux de Genthod. Pour celui-ci, un parking de 30 places sera créé dans le cadre de l'assainissement du bruit routier de la route de Lausanne. De manière générale, un effort devrait être produit pour relier la gare au village.
- I.A.2. « Acheter la propriété Bigard afin de construire sur le bas de la parcelle des immeubles villageois et un parking mutualisé pour les habitants et les pendulaires prenant le train »

B. Encourager les écomobilités

p.12

1. Réduire la dépendance à l'automobile

- I.B.1. Encourager la recherche de solutions pour favoriser la mobilité douce pour les déplacements des écoliers .
- I.B.1 Affiner l'analyse avec une étude sur les déplacements des écoliers.

2. Améliorer l'accès et l'aménagement de la gare du Creux de Genthod

- I.B.2. Offrir un stationnement sécurisé pour le parc à vélos
- I.B.2. Créer une œuvre sous ce pont CFF (fresque, lumière)
- I.B.2. Aménager le ch. de la petite voie pour améliorer la lisibilité de l'espace.
- I.B.2. Implanter plus de places de stationnement.
- I.B.2. Créer des abris sur le quai de la gare.

3. Densifier l'offre de bus

- I.B.3. Développer l'offre en transports publics au travers d'une hausse de la fréquence des bus. La cadence de la ligne 52 reliant la gare des Tuileries devrait être augmentée (toutes les 30 min actuellement) et la ligne 50 en direction de l'aéroport à 15 min d'intervalle.
- I.B.3. Mettre en place une navette l'été pour relier le village au Creux de Genthod.
- I.B.3. Relier Genthod le Haut au reste du village (avec un circuit TPG plus large : le tour complet et tout le quartier) une meilleure desserte en TPG
- I.B.3. Remettre en circulation la ligne V

Index des propositions - I. ... pour un village accessible et calme (suite)

4. Renforcer l'offre cyclable

- I.B.4. Créer des pistes cyclables : route de Valavran, de Malagny, de Rennex et de Chênes
- I.B.4. Améliorer l'offre en stationnement proche de la halte du Creux de Genthod
- I.B.4. Sécuriser le local à vélo en face des CFF et améliorer le local de l'école
- I.B.4. Négocier avec les propriétaires riverains de la route de Rennex les gabarits hors-ligne permettant l'aménagement de bandes cyclables.

5. Densifier le réseau piétonnier

- I.B.5. « Rendre le centre du village piétonnier » ou « la rue du centre du village sans voiture »,
- I.B.5. Créer des passages piétons plus sécurisants entre le chemin des rouses et le parc Lullin, entre les lotissements (Fauvette/Haut de Genthod), « chemin des Troiselles au chemin vert en passant par le bas du grand Malagny ».
- I.B.5. Augmenter les connexions pédestres/promenades pour innover les quartiers d'habitation.
- I.B.5. Réaliser une traversée piétonne au niveau des Bains de Saugy sur la route de Lausanne.
- I.B.5. Aménager le chemin de la petite voie.
- I.B.5. Maintenir le chemin des Limites pédestre et ouvert à tous avec une vitesse adaptée

Index des propositions - II. ... pour un village convivial et vivant

A. Renforcer la centralité commerciale

p.15

1. Augmenter l'offre commerciale

- II.A.1. Ouvrir un restaurant populaire ;
- II.A.1. Réagir à la fermeture du Lacustre et ouvrir un nouveau restaurant ;
- II.A.1. Ouvrir des petits commerces proposant des produits de première nécessité tels des fruits et légumes, une boulangerie, une pâtisserie
- II.A.1. Un supermarché de petite taille (Migrolinos, Coop), un bancomat ;
- II.A.1. Une poste offrant l'ensemble des services que l'épicerie ne fournit pas ;
- II.A. un centre de formation, un salon de coiffure, des logements étudiants ;
- II.A.1. Développer des services en lien avec la santé : infirmier, pharmacie ;
- II.A.1. Créer des activités économiques ;
- II.A.1. Créer « Des espaces commerciaux et artisanaux, peut-être mixtes, la présence d'activités artisanales, un bistrot autre qu'un lieu dédié aux nappes blanches de coton, sûrement des lieux mixtes, voire gérés par une association de village » ;
- II.A.1. Proposer des espaces de coworking (télétravail ou les startup) ;
- II.A.1. Implanter une entreprise vecteur de développement économique (nouvelles entreprises avec valeur ajoutée implantée sur la commune) ;
- II.A.1. Créer des activités industrielles : « un vrai chantier naval au bord du lac ».

2. Créer une réelle centralité

- II.A.2. Limiter l'accès et le stationnement des véhicules et favoriser la végétalisation (arbres fruitiers) dans la rue du Village ;
- II.A.2. Organiser des événements annuels dans le vieux village ;
- II.A.2. Créer de lieux de convivialité dans le vieux village ;
- II.A.2. Créer un marché dans le vieux village ;
- II.A.2. Proposer une division claire des fonctions entre les deux espaces : le centre communal pour les activités quotidiennes, et la rue du village pour les événements annuels.

- II.A.2. Ouvrir des toilettes publiques pour les usagers des terrains de sports extérieurs ;
- II.A.2. Créer un skatepark ;
- II.A.2. Proposer des jeux d'eau dans le préau de l'école ;
- II.A.2. Ajouter des places vélos devant l'école, ceux présents derrière la salle de sport ne sont pas pratiques [demande spécifique des enfants]

B. Offrir de la convivialité

p.17

1. Créer des lieux de rencontres et d'activités

- II.B.1. « Organiser une fête villageoise » ou un festival, retrouver la fête des Tréteaux ;
- II.B.1. Proposer « des activités autres que la culture ou les restaurants nappes blanches » ;
- II.B.1. Créer des espaces de rencontres et de fêtes : café, bar, musique ;
- II.B.1. « Créer un bistrot communautaire ou les générations pourraient se retrouver selon des thèmes de soirées ou pas » ;
- II.B.1. Organiser un marché hebdomadaire sur l'espace public de l'école ;
- II.B.1. Mettre à disposition un local sur des horaires flexibles ;
- II.B.1. Créer des jardins partagés communaux ;
- II.B.1. Proposer plus de collaboration entre les écoles ;
- II.B.1. Intégrer les habitants à l'organisation d'événements scolaires ;
- II.B.1. proposer des séances de cinéma dans la salle communale ;
- II.B.1. Ouvrir une ludothèque ;
- II.B.1. Créer une piscine communale comme à Chambésy (13 personnes évoquent ce manque) ;
- II.B.1. Un skatepark, un espace d'accrobranche, un mur de grimpe, un terrain de squash, un espace de musculation en plein air ;
- II.B.1. Un centre sportif comme à Chambésy, un gymnase public.

Index des propositions - II. ... pour un village convivial et vivant (suite)

2. Assurer la convivialité et la solidarité

- II.B.2. Créer des lieux de rencontre pour les seniors ;
- II.B.2. Créer des lieux de rencontre pour les jeunes ;
- II.B.2. Créer des lieux de rencontre entre habitants de diverses nationalités ;
- II.B.2. Proposer une plus grande vie villageoise ;
- II.B.2. Encourager la participation des citoyens dans l'organisation des fêtes communales.

3. Proposer des services générationnels et intergénérationnels

- II.B.3. Créer :
- II.B.3. Un espace sportif ;
- II.B.3. Un endroit autogéré pour les jeunes qui permettrait d'apprendre le sens du collectif ou de le favoriser ;
- II.B.3. Un atelier pour apprendre à réparer, bricoler, valoriser les objets usagés ;
- II.B.3. Un lieu pour que les adolescents se rencontrent et passent leur temps ;
- II.B.3. Des colocations pour les jeunes par des opérations de rachat par la commune
- II.B.3. Investir l'épicerie avec d'autres usages pour les jeunes. « Par exemple, jeudi soir, c'est soirée bières » ;
- II. B. 3. Prendre en charge les personnes âgées ;
- II.B.3. Construire un EMS intercommunal ou communal, ou un EMS géré par la commune ;
- II.B.3. Construire un centre de santé (soins infirmiers) et de formation ;
- II.B.3. Construire des « appartements pour personnes âgées » ;
- II.B.3. Développer un projet intergénérationnel incluant seniors et jeunes.

Index des propositions - III. ... pour un village avec des espaces agricoles et naturels valorisés

A. Poursuivre la valorisation du lac

p. 20

1. Réaménager le Creux de Genthod

- III.A.1. Agrandir l'espace dédié à la plage et à la baignade ;
- III.A.1. Éloigner les bateaux du bord de la rive ;
- III.A.1. Créer un espace vert pour remplacer le parking ;
- III.A.1. Valoriser les maisons de pêcheurs ;
- III.A.1. Ouvrir une buvette en plus du restaurant
- III.A.1. Construire un espace pour ranger le paddle, ajouter des poubelles

2. Réguler la fréquentation des bains de Saugy

- III.A.2. Limiter le nombre d'entrées ;
- III.A.2. Transformer la plateforme en plastique en bois ;
- III.A.2. Agrandir les espaces de délaissement ;

3. Ouvrir les bords du lac

- III.A.3. Rendre accessibles les rives du lac conformément à la loi ;
- III.A.3. Renaturer certaines portions des berges du lac, création de réserve-nature au bord du lac notamment dans les parties aux mains des privés (roselières) permettant le retour d'espèces sensibles ;
- III.A.3. Rendre accessible l'ensemble des rives du lac.

B. Augmenter les équipements dans les parcs

p. 22

1. Proposer une mixité d'usages dans le parc Lullin

- III.B.1. Agrémenter le parc d'aménagements collectifs pour toutes les tranches d'âges ;
- III.B.1. Installer un point d'eau et des toilettes ;
- III.B.1. Favoriser la perméabilité du parc, mettre en place une ouverture du parc au sud au niveau de la rue chemin de la Gandole ;
- III.B.1. Mettre en valeur et sécuriser l'entrée du parc ;
- III.B.1. Favoriser la biodiversité et permettre une diversité d'appropriations possibles, notamment : encourager la plantation d'espèces indigènes, la gestion extensive des espaces verts ;
- III.B.1. Construire un skatepark.

2. Proposer une mixité d'usages dans la campagne Lullin

- III.B.2. Aménager des petits espaces collectifs de type agriculture urbaine ;
- III.B.2. Encourager une gestion plus extensive des espaces verts, l'agriculture urbaine ;
- III.B.2. Éviter la spécialisation des espaces verts afin d'assurer son accessibilité à tous ;
- III.B.2. Aménager d'autres équipements afin de permettre d'autres usages collectifs (tables, bancs, barbecue) ;
- III.B.2. Sécuriser le cheminement des promenades ;
- III.B.2. Agrémenter le parc d'aménagements collectifs pour toutes les tranches d'âges (tables, bancs, barbecue).

Index des propositions - III. ... pour un village avec des espaces agricoles et naturels valorisés (suite)

C. Préserver et relier les espaces naturels, agricoles p. 23

1. Préserver les entités paysagères

- III.C.1. Conserver les espaces forestiers, les points de vue ;
- III.C.1. Proposer une continuité du cheminement du Nant de Malagny ;
- III.C.1. Renaturation des cours d'eau du village ;
- III.C.1. Gérer de manière extensive les forêts ;

2. Créer des cheminements pour relier des espaces ouverts

- III.C.2. Aménager des itinéraires piétons à travers l'espace rural reliant ceux des communes voisines ;
- III.C.2. Attacher une attention particulière au choix du revêtement des cheminements (plus carrossable tout en étant perméable) ;
- III.C.2. Augmenter le nombre de panneaux signalétiques sur le paysage et le fonctionnement des biotopes sur les espaces agricoles et naturels ;
- III.C.2. Créer un camping 4 étoiles de passage ;
- III.C.2. Ajouter des bancs le long du ch. des Rousses et conserver les vignes ;
- III.C.2. Créer un espace de rencontre au milieu des champs.
- III.C.2. Permettre la traversée du domaine de Franck Muller et du domaine de Pierre Grise ;
- III.C.2. Créer un espace de rencontre au milieu des champs.

3. Promouvoir la production agricole

- III.C.3. Mettre en valeur des produits locaux, favoriser le circuit court et la vente à l'épicerie ;
- III.C.3. Favoriser la production biologique ;
- III.C.3. Créer un réseau des fermes de Genthod sur le site de la commune ;
- III.C.3. Redimensionner le parcellaire des espaces agricoles en plantant des haies, forme de haies arborescente, chênes, etc.

Index des propositions - IV. ... pour un village préservé et une population renouvelée

A. Préserver le caractère villageois

p.25

- IV.A.1. Conserver le caractère agricole et villageois ;
- IV.A.1. Maintenir une « ville à taille humaine » et ne pas « créer une ville à la campagne ».

B. Assurer un développement démographique et urbain respectueux du caractère villageois

p. 26

1. Choisir de densifier ou de ne pas densifier

- IV.B.1. Éviter la densification ;
- IV.B.1. Ne pas augmenter la population ;
- IV.B.1. Ne pas défigurer le patrimoine, préserver l'esthétique ainsi que le caractère rural et les constructions basses ;
- IV.B.1. Attirer plus de jeunes ;
- IV.B.1. Attirer plus de nouvelles familles avec enfants.

2. Proposer une nouvelle offre de logements

- IV.B.2. Créer des immeubles locatifs abordables, dans le rural ou villageois ;
- IV.B.2. Développer une offre de logements pour personnes âgées pour permettre à ces dernières de remettre leur maison à de jeunes familles ;
- IV.B.2. Acheter les terrains de l'état de Genève ou autres institutions pour une meilleure utilisation ;
- IV.B.2. Créer des colocations pour les jeunes par des opérations de rachat par la commune ;
- IV.B.2. « Recréer un quartier comme celui de la Dime avec des loyers abordables pour les jeunes Genthodais, mais ne pas développer de zone villa ou d'activités ».

3. Choisir une stratégie d'évolution de la zone villa

- IV.B.3. Faire évoluer la zone villa en zone mixte ;
- IV.B.3. Prendre le chemin des Troiselles comme exemple pour densifier l'existant en zone villa. ;
- IV.B.3. Changer « la loi pour qu'elle autorise la construction de + de villas sur le terrain. La jeunesse, c'est la vie, où est-ce qu'ils vont habiter ? » ;
- IV.B.3. Faire évoluer « le PSIA, car il n'y a plus de possibilité pour bâtir des logements » ;
- IV.B.3. Rendre possible la « construction sur sa parcelle actuellement en zone de nuisance » ;
- IV.B.3. Débloquer les zones constructibles gelées par canton et AIG ;
- IV.B.3. Le maintien et la continuité de la zone villa (perte de valeur scandaleuse) ;
- IV.B.3. Ouvrir la zone villa avec un lien au village plus affirmé ;
- IV.B.3. Mettre des zones mixtes habitat liées à l'activité (artisans, médecins) comme à Bellevue sur le chemin des Limites.

C. Maintenir une bonne gestion pour une vie de qualité

p.29

1. Assurer des espaces publics propres et entretenus

- IV.C.1. Améliorer l'image de Genthod. Pour certains, Genthod n'est pas « digne de son rang » « visuellement » : murs propres, CFF, rond-point ;
- IV.C.1. Arrêter les cloches afin d'assurer le calme la nuit ;
- IV.C.1. Dégager les chemins et les trottoirs quand il neige.

2. Renforcer l'offre pour le traitement des déchets et de la Poste

- IV.C.2. Proposer « Un relevé des ordures performant » ;
- IV.C.2. Créer « des ecopoints proches ».

Index des propositions - IV. ... pour un village préservé et une population renouvelée (suite)

3. Assurer une sécurité permanente

IV.C.3. Garantir « plus de sécurité en général et la disparition des dealers de drogue » ;

IV.C.3. Proposer une police plus visible ;

IV.C.3. Proposer la « circulation d'une agence de sécurité surveillance » ;

IV.C.3. Assurer une « surveillance des lieux » et « des mesures contre les incivilités (déchets, etc.) ».

4. Améliorer la gestion administrative de la commune

IV.C.4. Réduire les impôts ;

IV.C.4. Développer une dimension participative et avoir des élus plus près des citoyens : « plus de contact public avec le conseil communal, et pas seulement en temps d'élection ». Être dans une politique commune et non pas individualiste ;

IV.C.4. Développer l'incitation au respect citoyen.

5. Encourager la coordination avec Bellevue

IV.C.5. Encourager une fusion avec Bellevue, de façon générale : « Les enjeux futurs vont certainement dépasser le territoire communal, donc [nécessitent une] fusion politique de communes rive droite (Genthod Bellevue Chambésy ?) » et plus spécifiquement, pour l'offre scolaire « avec l'école de Genthod pour les 1p - 4p et l'école de Bellevue pour les 5p-8p et des navettes scolaires pour réduire les déplacements en voiture des parents » ;

IV.C.5. Réinstaurer « la paix avec la commune de Bellevue ».